

ABUS PRÉSUMÉS SUR 40 MINEURS À ORAN

ENTRE RÉALITÉ ET MANIPULATION

Page 6

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8189 JEUDI 15 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COOPÉRATIONS ALGÉRO-SLOVÈNES

C'est au tour des investisseurs

Page 3

SOUS L'INSTIGATION DE RETAILLEAU
LA FUITE EN AVANT DU QUAI D'ORSAY

Dans une posture quasi-enfantine, la France officielle joue au tac au tac avec l'Algérie quels que soient les pots cassés, sur le dos des conventions régissant les relations diplomatiques entre les deux pays. L'Algérie a fait valoir un droit légitime, celui d'astreindre les agents diplomatiques exerçant au sein des représentations diplomatiques françaises à une autorisation officielle. Au lieu de reconnaître l'altération et rectifier le tir dans le respect de la souveraineté algérienne, le Quai d'Orsay fait dans la fuite en avant.

Page 3



L'ESSOR DU E-COMMERCE

Analyser le business en ligne

Page 5

UN ACCORD POUR LE TEMPS LIBRE DES ÉLÈVES

L'école joue les prolongations

Page 2

NAKBA, DÉJÀ 77 ANS

La résistance continue

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

AGENTS ÉCONOMIQUES EN ÉDUCATION

Le dossier enfin sur la table

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a officiellement lancé le traitement du dossier des agents des services économiques, longtemps en attente, dans le cadre du statut particulier des corps spécifiques de l'éducation. L'annonce a été faite par le ministre Mohamed Seghir Saâdaoui, en marge de la signature d'une convention de coopération avec le ministère de la Jeunesse.

Selon le ministre, cette démarche intervient suite à l'approbation du gouvernement, qui a récemment validé le cadre général de traitement des dossiers relatifs aux personnels des services économiques dans l'ensemble des secteurs. Le ministère de l'Éducation s'inscrit ainsi dans cette dynamique, en entamant l'examen de ce dossier conformément à la réglementation propre au secteur.

« Le traitement du dossier débute aujourd'hui, en s'appuyant sur le cadre défini au niveau gouvernemental. Il s'agit d'un pas important pour reconnaître et encadrer le rôle des agents des services économiques dans notre système éducatif », a déclaré M. Saâdaoui. Parallèlement, une séance de travail est prévue avec les organisations syndicales concernées, afin de recueillir leurs propositions et contributions. Le ministre a précisé que ces échanges permettront d'enrichir les discussions autour des dispositions à intégrer dans le statut particulier.

Dans un autre registre, Mohamed Seghir Saâdaoui a évoqué l'avancement du projet de baccalauréat professionnel, élaboré en collaboration avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Il a souligné que ce chantier a franchi « des étapes importantes », et que les travaux se poursuivent pour sa concrétisation. Ce nouveau baccalauréat, destiné aux élèves de quatrième année moyenne, ouvrira la voie vers une formation qualifiante dans des lycées professionnels. Ces établissements seront au cœur de ce dispositif qui ambitionne de diversifier les parcours post-collège et de mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Lynda Louifi

UN ACCORD POUR OCCUPER LE TEMPS LIBRE DES ÉLÈVES

L'école joue les prolongations

Offrir aux élèves un espace structurant pour s'épanouir en dehors du cadre scolaire est l'objectif principal de la nouvelle convention de coopération signée entre le ministère de l'Éducation nationale et celui de la Jeunesse. Cette initiative vise à former une génération capable de contribuer activement à la société, tout en consolidant ses compétences cognitives, créatives et humaines.

Qu'il s'agisse d'ateliers artistiques, de clubs culturels, d'activités scientifiques ou environnementales, l'objectif est de valoriser les capacités des jeunes et de participer activement à la construction de leur personnalité.

Lors d'une cérémonie tenue au siège du ministère, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, et le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Haïdaoui, ont scellé ce partenariat. Celui-ci vise à encadrer les élèves en dehors des heures des cours, en mettant à profit leur temps libre et les vacances scolaires à travers des activités éducatives, culturelles et créatives, répondant aux besoins de développement global du pays.

Concrètement, l'accord prévoit l'élaboration de programmes complémentaires de formation et d'encadrement, proposés en dehors du cadre scolaire. Ces activités auront pour but de renforcer les acquis cognitifs des élèves, tout en cultivant leur créativité et leurs talents, dans des environnements sûrs et adaptés.

Dans ce cadre, des infrastructures relevant du secteur de la jeunesse ainsi que certains établissements scolaires, en dehors des heures de cours, seront mobilisés pour accueillir les camps d'été organisés par le ministère de la Jeunesse. Des programmes spécifiques, conçus à cet effet, y seront mis en œuvre dans le cadre de ces activités complémentaires.

Le ministre de l'Éducation a souligné que cette coopération illustre la volonté d'instaurer une éducation complémentaire qui accompagne les élèves au-delà du cadre académique. « Il est impératif de créer un encadrement structuré durant les périodes de vacances afin de permettre aux jeunes de développer des compétences de vie dans un environnement sûr et stimulant », a-t-il affirmé.

Dans son intervention, M. Saâdaoui a lancé un appel direct aux parents, les invitant à



inscrire massivement leurs enfants dans ces programmes. Il a insisté sur les opportunités éducatives, culturelles, scientifiques et artistiques que ces activités offrent, en continuité de l'enseignement scolaire classique. Ces programmes sont conçus pour protéger les jeunes des dérives possibles durant les périodes creuses, tout en renforçant leur esprit critique, leur créativité et leur sens de l'initiative.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale de développement durable, visant à créer un système éducatif équilibré entre savoir académique et savoir-être. Il ambitionne de former une génération consciente, bien intégrée dans la société et apte à contribuer au développement futur de l'Algérie.

De son côté, le ministre de la Jeunesse, Mustapha Haïdaoui, s'est engagé à mobiliser les maisons de jeunes à travers le pays, en les dotant des équipements nécessaires pour accueillir les élèves des trois cycles de l'enseignement.

Les élèves les plus brillants bénéficieront d'une récompense bien méritée : la participation à des camps d'été. Une manière à la fois festive et pédagogique de valoriser l'excellence, tout en poursuivant les objectifs de développement personnel et collectif.

Lynda Louifi

MOSTAGANEM

Lancement de cinq projets éducatifs

LE WALI de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a supervisé, hier, le lancement de plusieurs projets majeurs dans le domaine de l'éducation, dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les infrastructures scolaires de la wilaya. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique continue de modernisation du secteur éducatif et visent à améliorer le cadre de vie des citoyens, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya, précisant que ces actions témoignent de l'engagement des autorités locales à offrir un environnement éducatif propice à l'épanouissement des jeunes générations. La première étape de la visite a conduit le wali à Stidia, où un ancien siège de la garde communale est en cours de reconversion pour devenir une annexe pédagogique de l'école Mohamed Boudiaf. Ce projet, qui a un coût estimé à 4 milliards de centimes, comprend la construction de six nouvelles salles de classe, la mise en place de blocs sanitaires modernes, un mur de clôture, ainsi qu'un système de chauffage central pour améliorer le confort des élèves, particulièrement durant l'hiver. Des aménagements extérieurs, incluant des espaces verts et des aires de jeux, sont également prévus pour créer un cadre d'apprentissage agréable. Le wali a donné des instructions pour l'installation rapide d'une cantine préfabriquée, afin de répondre aux besoins alimentaires des élèves. De plus, une attention particulière sera accordée à l'embellissement de l'environnement immédiat de l'école, qui sera également désignée officiellement dans les jours à venir.

La visite s'est poursuivie à Hassi Mameche, où le wali a inspecté un chantier de grande envergure. Il s'agit de la construction d'un nouveau collège composé de 18 divisions pédagogiques, incluant trois laboratoires scientifiques et des logements de fonction pour les enseignants. Ce projet, qui s'élève à 17 milliards de centimes, vise à renforcer l'offre éducative dans cette région en plein développement. Le wali a souligné l'importance d'accélérer les raccordements aux réseaux nécessaires, tels que l'eau, l'électricité, le gaz naturel et l'assainissement, afin d'assurer une qualité de vie décente pour les élèves et le personnel éducatif. De plus, des actions seront menées pour répondre aux doléances des habitants de la région, notamment en matière d'éclairage public et de sécurité.

Une autre étape importante de la tournée a eu lieu à Douar Sidi Majdoub, où le wali a supervisé la construction d'un réfectoire pour l'école Amour Amour. Ce réfectoire, d'un coût de 1,1 milliard de centimes, en est à un taux d'avancement de 15 %. Le projet prévoit non seulement un réfectoire spacieux pour améliorer les conditions alimentaires des élèves, mais aussi des infrastructures complémentaires, telles qu'une mosquée, des espaces verts et un plan de valorisation des terres agricoles environnantes. Le wali a insisté sur l'importance de respecter les délais de construction et de veiller à la qualité des travaux. Il a également encouragé l'intégration d'équipements de proximité supplémentaires, afin de renforcer l'environnement éducatif et social des élèves.

À Douar El Djedid, le wali a inspecté le projet de réhabilitation d'un ancien bâtiment lié à un service sécuritaire. Ce bâtiment, qui sera reconverti en salles de classe pour l'école Berrahal Mohamed, a bénéficié d'un complément budgétaire pour renforcer sa capacité d'accueil. Le projet vise à améliorer l'infrastructure éducative dans ce secteur, en réponse à une demande croissante de places scolaires.

La dernière étape de la visite a eu lieu à Mazagran, dans le quartier des 1 200 logements, où deux projets scolaires majeurs ont été relancés après la résiliation des premiers contrats pour malfaçons. Il s'agit d'une école primaire et d'un CEM. Les travaux, qui ont redémarré en avril dernier, visent à accompagner le développement rapide de ce nouveau pôle urbain. Le wali a précisé que ces projets sont essentiels pour répondre à l'augmentation de la population dans cette zone, et que des mesures ont été prises pour garantir la qualité des travaux et le respect des délais de livraison.

Ces initiatives s'inscrivent dans un plan global visant à moderniser les infrastructures scolaires de la wilaya de Mostaganem. Le wali a réaffirmé son engagement à améliorer le secteur éducatif en construisant des écoles modernes, bien équipées et accessibles, et en garantissant un cadre de vie agréable et sécurisé pour les élèves.

Brahim Mazi

LES DÉRIVES DIPLOMATIQUES DE PARIS SE POURSUIVENT

La fuite en avant du Quai d'Orsay

Dans une posture quasi-enfantine, la France officielle joue au tac en tac avec l'Algérie quels que soient les pots cassés sur le dos des conventions régissant les relations diplomatiques entre les deux pays. L'Algérie qui a fait valoir un droit légitime celui d'astreindre les agents diplomatiques exerçant au sein des représentations diplomatiques françaises d'une autorisation officielle. Au lieu de reconnaitre l'impair et rectifier le tir dans le respect de la souveraine algérienne, le Quai d'Orsay fait dans la fuite en avant.



Hier, Paris a décidé de l'expulsion des diplomates algériens en poste. Selon le chef de la diplomatie, Jean-Noël Barrot, il s'agit d'une mesure de « rétorsion », suite à la décision d'Alger d'expulser quinze agents français affectés dans des conditions irrégulières en Algérie. Ces agents ont été affectés en faisant fi des règles diplomatiques et consulaires. Un manquement qui traduit non seulement de l'irresponsabilité, mais aussi du mépris à l'endroit d'un Etat souverain.

Pourtant, ces règles sont balisées par un arsenal de procédures et de clauses, comme la Convention de Vienne et les conventions consulaires, notamment celle de 1974, ainsi que les accords bilatéraux de 2007 et 2013.

Le plus étonnant dans la réaction française, c'est l'absence de la moindre réponse aux raisons qui ont conduit l'Algérie à décréter l'expulsion des diplomates français. Jean-Noël Barrot s'est refusé à démentir ou à apporter une explication sur le pourquoi de l'attitude du Quai d'Orsay à affecter ses agents sans informer au préalable son homologue algérien. L'agence de presse officielle APS a expliqué que les autorités algériennes ont constaté sur la période récente l'affectation de ces agents français « sans que ces affectations n'aient fait, au préalable, l'objet, ni de notifications officielles ni de demandes d'accréditation appropriées comme l'exigent les procédures en vigueur ». Car leur arrivée récente a eu lieu avec des passeports diplomatiques. Et comme le prévoit l'accord bilatéral de 2013, ils n'ont pas besoin de visa pour entrer en Algérie. En réalité, selon la même source, ces agents étaient porteurs d'un passeport de service et ils se sont vu accorder des passeports diplomatiques « pour faciliter davantage leur entrée en Algérie ». Le chef de la diplomatie française s'est bien gardé de répondre aux reproches algériens, se contentant de dire que la France apportera une réponse « immédiate, ferme et proportionnée ». Hier, son département a annoncé avoir convoqué le chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie à Paris. Ce dernier « s'est vu notifier que la France prendrait les mêmes mesures à l'égard de l'Algérie, dans une stricte réciprocité » et « se réserve le droit de prendre des mesures supplémentaires en fonction de l'évolution de la situation », selon le Quai d'Orsay. Il convient de souligner que ces mesures extrêmes, doublées d'accusations et de menaces à l'encontre de l'Etat algérien, sont déjà qualifiées par certains observateurs comme une remise en cause de facto de l'accord de 2013 portant exemption réciproque de visa pour les porteurs d'un passeport diplomatique. Le mois dernier, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, en pleine campagne anti-algérienne, avait indiqué que la prochaine étape de « la riposte graduée » de la France pourrait être justement la remise en cause de cet accord. D'ailleurs, après une éphémère tentative de rapprochement au plus haut niveau, c'est ce ministre qui alluma un nouvel incendie en procédant à l'incarcération d'un agent consulaire algérien en France. Un acte qui poussa l'Algérie a déclaré 12 agents de l'ambassade et des consulats de France « persona non grata », leur ordonnant de quitter le territoire national dans les 48 heures. Ces agents concernés sont tous placés sous la tutelle du département de Bruno Retailleau. En fait, Alger avait déjà alerté sur les agissements de ce ministre, le désignant comme le responsable de la tension actuelle des relations algéro-françaises. Depuis, c'est une escalade inédite qui risque de franchir des lignes rouges, plongeant les relations bilatérales dans l'inconnu, voire au bord de la rupture.

Hachemi B.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ALGÉRO-SLOVÈNES

C'est au tour des investisseurs

UNE NOUVELLE étape dans la coopération économique algéro-slovène est actée, à la faveur de la visite d'Etat qu'a effectuée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Slovénie. Si la volonté politique de consolider cette coopération est exprimée de part et d'autre par les deux chefs d'Etat, les hommes d'affaires sont appelés à prendre le relais en œuvrant au renforcement des relations économiques. Des rencontres périodiques devront être organisées en vue de concrétiser sur le terrain ce partenariat économique.

C'est d'ailleurs l'appel du président de la République aux hommes d'affaires des deux pays, lesquels sont appelés à renforcer les relations économiques et commerciales bilatérales pour qu'elles soient au niveau de l'entente entre les deux pays et de leurs bonnes relations politiques.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du Forum algéro-slovène des hommes d'affaires, qu'il a coprésidé avec la présidente de la République de Slovénie, Natasa Pirc Musar, le président de la République a affirmé qu›« il faut, désormais, concrétiser des relations économiques très fortes avec la République de Slovénie, qui doivent être au niveau des bonnes relations politique et de l'entente entre nous ».

Selon lui, il est nécessaire que la coopération avec la Slovénie soit « sans limites », pour englober tous les domaines, notamment « l'intelligence artificielle, l›enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'eau, le domaine spatial, et les mines, outre la concrétisation de projets communs dans l'industrie pharmaceutique et dans d'autres secteurs ».

Le Président n'a pas manqué de mettre en avant les atouts dont dispose l'Algérie, notamment sa jeunesse ambitieuse, ses capacités d'enseignement supérieur ainsi que le fait que l'Algérie soit « le seul pays africain à ne pas avoir de dette extérieure, ce qui témoigne de la force de l'économie algérienne » et constitue « un indicateur clair sur la souveraineté et l'indépendance de la décision économique et politique de l'Algérie ». Ces déclarations ont été faites suite à une décision conjointe de la mise en place d'un programme d'échange entre les hommes d'affaires et les jeunes promoteurs de start-up des deux pays.

Il a ainsi souligné l'importance de tenir des rencontres périodiques entre les hommes d'affaires algériens et slovènes et d'intensifier les visites ministérielles entre l'Algérie et la Slovénie, en vue de parvenir, a-t-il dit, à « la concrétisation de relations fortes dans les domaines économiques et scientifiques avec ce pays ami ».

Une ambition qui devrait se matérialiser, à la faveur d'un mémorandum d'entente qui a été signé entre le Conseil du renouveau économique algérien(CREA) et son homologue slovène Spirit, marquant ainsi une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération économique entre les deux pays. La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a, de son côté, signé un mémorandum de coopération avec son homologue de la République de Slovénie.

SONATRACH CONSOLIDE SA POSITION SUR LE MARCHÉ SLOVÈNE

La visite du président de la République a aussi été marquée par la consolidation du partenariat dans le secteur de l'énergie.

Les compagnies pétrolières des deux pays, qui sont déjà liées par un accord de livraison du gaz algérien à la Slovénie, ont en effet franchi une nouvelle étape de coopération. Sonatrach et la compagnie Geoplin ont signé un contrat d'achat et de vente de gaz naturel, renforçant ainsi la relation bilatérale dans le secteur de l'énergie.

Cet accord consiste, selon Sonatrach, en un contrat d'achat et de vente de gaz naturel, prévoyant l'acheminement des quantités de gaz naturel vers la Slovénie via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie, affirmant que la signature de ce contrat marque une étape supplémentaire vers le renforcement des liens énergétiques entre l'Algérie et la Slovénie.

« Cet accord marque également la volonté des deux parties de consolider leurs liens pour développer de nouvelles opportunités de partenariat dans le futur », a ajouté Sonatrach dans son communiqué, affirmant « consolider, en vertu de cet accord, sa position sur le marché slovène, tout en répondant à la demande croissante de gaz naturel sur le marché européen ».

Cette collaboration, a encore souligné la société nationale des hydrocarbures, « renforce non seulement la présence de l'Algérie sur la scène énergétique internationale, mais témoigne également de son engagement à étendre les sujets de coopération économique bilatérale à un niveau supérieur ».

Lilia A. A.

SOCIÉTÉS DE SERVICES DE PAIEMENT

Les conditions et les modalités fixées

LES CONDITIONS relatives à l'autorisation de constitution, d'agrément et d'exercice d'activités des prestataires de services de paiement (PSP), ont été fixées par un règlement paru au Journal officiel (JO) n° 28. Selon ce règlement, un PSP est défini comme toute société qui propose, à titre habituel, des services liés au «versement et retrait d'espèces, gestion de compte de paiement, virement et des prélèvements unitaires ou permanents, opérations effectuées avec une carte de paiement ou un dispositif similaire, émission de cartes de paiement ou de tout autre instrument similaire, acquisition d'opérations de paiement, ainsi qu'à la transmission de fonds». Le PSP doit établir son siège social et héberger sa plate-forme de paiement et ses redondances, sur le territoire national.
Concernant les modalités de création, les fondateurs de la société doivent adresser une demande au Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier comprenant notamment le projet des statuts, une étude technico-économique, l'origine des fonds, ainsi que la liste des principaux dirigeants. Après obtention de l'autorisation de constitution du Conseil monétaire et bancaire, le requérant doit fournir un demande d'agrément, adressé au gouverneur de la banque d'Algérie, et qui doit comprendre un rapport. Ce rapport doit être élaboré par un cabinet externe indépendant justifiant de références avérées en la matière, est-il indiqué dans le règlement précisant que le PSP doit disposer d'un capital minimum de 160 millions de dinars, lequel doit être libéré en numéraire après l'obtention de l'autorisation de constitution et avant l'introduction de la demande d'agrément.
Le PSP est tenu également de mettre en place une plateforme de paiement, afin d'assurer les fonctionnalités liées aux services de paiement, et il doit assurer, en permanence, la protection de l'ensemble des fonds reçus par les utilisateurs et inscrits sur leurs comptes de paiement. Le PSP doit aussi souscrire à une garantie bancaire ou à une assurance visant à couvrir les éventuels pertes ou dommages subis par les utilisateurs des services de paiement en cas de défaillance de sa part dans l'exécution de ses obligations financières.

S. N.

SERVICE D'ITINÉRANCE POUR LE NUMÉRO DES URGENCES

Activation attendue avant fin mai

LE MINISTRE de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé que l'activation du service d'itinérance nationale pour le numéro des urgences entre les opérateurs de téléphonie mobile sera effective avant la fin du mois en cours. Il a indiqué qu'à l'issue d'une réunion avec les opérateurs de téléphonie mobile, il y a quelques jours, son département ministériel «a fixé la fin du mois courant pour la mise en service du dispositif d'itinérance nationale pour le numéro des urgences, qui concernera dans une première phase l'autoroute Est-Ouest». Le ministre a expliqué que ce service permettra à tout abonné, en cas d'accident ou de situation urgente nécessitant une intervention sur l'autoroute Est-Ouest, de contacter le numéro des urgences depuis n'importe quel réseau, même en l'absence de couverture du réseau de son propre opérateur.

R. N.

LES DÉPÔTS ONT DÉPASSÉ LES 900 MILLIARDS DE DINARS

La finance islamique, le vent en poupe

L'attrait de la clientèle bancaire algérienne pour la finance islamique se confirme chaque année un peu plus. Cette finance a réussi à capter des dépôts ayant dépassé les 900 milliards de dinars depuis son lancement en 2020. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la Commission de la finance islamique au sein de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef), Sofiane Mazari.

En moins de cinq ans, la finance islamique a enregistré un taux de croissance annuel situé entre 25 et 30%, selon le même responsable, qui a fait savoir que la majorité de ces dépôts provient de l'épargne à caractère d'investissement. Par ailleurs, les financements octroyés dans le cadre de la finance islamique ont dépassé les 600 milliards de dinars, dont 70% sont destinés aux entreprises, a-t-il précisé sur les ondes de la Radio nationale.
Le reste des dépôts est réparti entre les particuliers pour l'acquisition de biens de consommation fabriqués localement et de biens immobiliers, a-t-il ajouté, rappelant que la place bancaire nationale comprend actuellement 10 guichets islamiques et deux banques islamiques.
Les résultats positifs de ce bilan reflètent «le développement significatif de l'activité de la finance islamique en Algérie en un court laps de temps, comparé à d'autres pays», a ajouté M. Mazari soulignant la nouvelle dynamique de ce marché à travers des produits de financement modernes conformes aux principes de la charia islamique.
Concernant les réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID), prévues à Alger du 19



au 22 mai courant, le même responsable a souligné l'importance de cet événement, qui constitue une occasion propice pour discuter des enjeux actuels tels que les mécanismes de transition verte, la transformation numérique, les infrastructures digitales, la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que la situation du commerce international.
Il a affirmé que ces rencontres permettront la signature d'accords importants en matière de coopération, de partenariat, d'assistance technique et de financement entre les différents acteurs. Avant la tenue des réunions annuelles de la BID, des rencontres sont organisées à travers plusieurs wilayas pour vulgariser les principes de la finance islamique et, ainsi, capter encore une plus large clientèle. C'est dans ce cadre que s'est tenue, hier, à Sétif, le 16e congrès international sous le thème de «l'économie et la finance islamique». Les participants étaient unanimes à souligner que ce mode de financement a réalisé dans la pratique «des pas géants» et s'affirme comme un fondement important pour le développement de l'économie des Etats.
Intervenant à cette occasion, le Pr Azzouz Menasra de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université Batna 1, a soutenu que «le cadre institutionnel de l'industrie financière islamique en Algérie a réalisé des pas importants», estimant que «ce système se parachèvera par la publication de la loi sur les sukuk».
Pour ce professeur, le défi actuel est de valoriser les acquis et de méditer l'expérience acquise pour rechercher des voies de son évolution et en faire un outil efficace de financement du développement économique en Algérie.
De son côté, Moussa Abdelaoui, chercheur en industrie financière, a souligné que le prochain défi réside dans la formation des ressources humaines dans la charia. Il réside également dans le fait d'assurer et de faire adopter aux banques des solutions technologiques que les chercheurs universitaires auront développées. Un autre professeur, Ilyès Derdori, spécialiste en jurisprudence islamique, de l'université Ez-zitouna de Tunisie, a mis l'accent sur l'importance d'évaluer les points positifs et les points négatifs de l'expérience depuis son lancement.
Ce congrès a regroupé des académiciens, des chercheurs et des professionnels de plusieurs universités nationales et d'autres pays dont la Turquie, le Pakistan, la Tunisie et la Malaisie.

Hamid B.

INDUSTRIE DES HYDROCARBURES

Les experts présentent les solutions vertes

LES TRAVAUX d'un colloque international sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière ont été ouverts, hier à Oran, avec la participation d'experts venus de douze pays et devant présenter plus de 90 communications sur divers sujets liés aux nouvelles solutions et technologies dans le domaine du pétrole et du gaz. Des solutions dites vertes devant être en phase avec les évolutions mondiales dans le domaine.
Dans ce cadre, le Pr Kaddari Abdelmoumen, membre du comité d'organisation de ce colloque, a indiqué que cette rencontre internationale est le fruit de «trois années de recherche sur les solutions vertes dans l'industrie pétrolière et gazière», en collaboration avec des chercheurs et experts issus de 12 pays. Ce professeur à de l'Université de Souk Ahras a également précisé que le programme du colloque comprend des communications orales et des conférences, accompagnées de présentations de posters scientifiques par 31 chercheurs issus d'universités algériennes et étrangères, 68 appartenant à des centres de recherche et 31 autres présentées par des experts du groupe Sonatrach.
L'ouverture de cette rencontre scientifique, organisée par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique en partenariat avec la Direction centrale de la recherche et du développement du groupe Sonatrach, a été présidée par Fodil Cherif, représentant de cette dernière direction. Il est intervenu sur la transition énergétique et la place des énergies fossiles dans le contexte des évolutions et changements actuels à l'échelle internationale. M. Cherif a souligné que la transition énergétique à l'échelle mondiale doit être «progressive, mais continue, planifiée, concertée et impliquant la coopération des gouvernements, des entreprises et des citoyens».
Les conférences s'articulent autour de cinq axes principaux, à savoir le projet de recherche sur les inhibiteurs verts dans le secteur pétrolier et gazier, les parcours du secteur du carbone, les technologies innovantes de biocarburants, l'approvisionnement durable en biomasse et les chaînes de valeur associées et le traitement durable de l'eau pour améliorer la récupération pétrolière, ainsi que l'aspect législatif et réglementaire lié aux politiques et au financement des projets de recherche.
Le recteur de l'Université de Chlef, Bourouina Larbi, a souligné lors de la cérémonie d'ouverture que cet événement représente une opportunité pour faire le point sur les résultats de recherches menées durant trois ans. par des chercheurs des universités de Chlef et de Souk Ahras, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que du groupe Sonatrach, sur un sujet crucial à la fois pour les changements climatiques et environnementaux, et pour les évolutions politiques et géostratégiques influençant l'équilibre du marché mondial du pétrole et du gaz. L'expert international en énergie, Choaib Boutamine, a de son côté présenté une communication dans laquelle il a abordé la place de l'Algérie dans l'intégration des solutions vertes dans le secteur pétrolier et gazier.

M. B.

HAUSSE FULGURANTE DU E-COMMERCE EN ALGÉRIE

Nécessité d'un cadre juridique adapté

Le marché du e-commerce en Algérie a franchi la barre de 1,5 milliard de dollars en 2024, un chiffre révélateur d'un engouement croissant des Algériens pour l'achat en ligne, mais qui a besoin d'un cadre juridique plus adapté, à la mesure de l'évolution du secteur. C'est ce qu'a indiqué, hier, Abdelhalim Abdellaoui, expert en e-commerce et docteur en analyse économique, lors d'une table ronde intitulée «La marketplace, un pilier essentiel pour l'évolution du e-commerce».



Malgré cette croissance, le secteur reste largement dominé par l'informel. Une grande partie des transactions s'effectuent via des plateformes non officielles, notamment les réseaux sociaux et les applications de messagerie, avec des paiements majoritairement en espèces à la livraison, représentant environ 95% des achats en ligne.

«Les transactions sur les réseaux sociaux ne présentent aucune garantie pour le consommateur, avec des paiements quasi exclusivement en espèces à la livraison», a déploré l'expert lors de la rencontre organisée par Jumia El Djazair, pionnier du e-commerce en Algérie, soulignant que cela entraîne des risques fréquents de fraude, la livraison de produits non conformes ou jamais reçus.

Pour encadrer ce secteur en mutation, la loi 18-05 de 2018 pose un socle juridique : obligations d'information pour les vendeurs, droit de rétractation, protection des données personnelles. «Cette loi constitue une avancée, mais elle est déjà dépassée face aux nouvelles pratiques du commerce digital. Il devient urgent de l'actualiser pour couvrir les arnaques en ligne, les marketplaces étrangères», a expliqué M. Abdellaoui.

Au-delà de la législation, M. Abdellaoui insiste sur l'éducation des consommateurs. «Le consommateur doit connaître ses droits pour ne pas tomber dans le piège des arnaqueurs», a-t-il insisté. Et d'ajouter : «Pour faire du e-commerce un levier économique durable, il faut absolument formaliser les vendeurs, renforcer la confiance des consommateurs et soutenir les startups algériennes innovantes.»

De son côté, Djamel-Eddine Toumiat, directeur général de la société de livraison Yalidine, a affirmé que le e-commerce algérien a du potentiel, mais il nécessite un accompagnement solide. Le défi est double, selon lui, car il s'agit de réguler sans freiner l'innovation, et protéger sans décourager l'initiative privée. «A travers une réforme juridique adaptée et une politique de digitalisation ambitieuse, l'Algérie peut réussir son virage numérique», a-t-il insisté. A l'occasion de cette table ronde organisée pour marquer ses 13 années de présence en Algérie, la plateforme de commerce électronique Jumia a lancé une campagne exceptionnelle qui se poursuivra jusqu'au 1er juin. *

Liès-Paul Mollard, directeur général de Jumia Algérie, a mis en avant le rôle central de l'entreprise dans le développement du e-commerce national. «Depuis ses débuts, Jumia s'est imposée comme un catalyseur de la croissance du commerce en ligne en Algérie. À travers son modèle de marketplace digitale, elle connecte des milliers d'entreprises locales à des centaines de milliers de clients à travers tout le pays», a-t-il déclaré.

Il a rappelé que la plateforme s'est adaptée aux spécificités du marché algérien, en facilitant notamment le paiement à la livraison, tout en élargissant continuellement l'offre de produits et de services. Aujourd'hui, Jumia couvre plus de 55 wilayas et propose diverses solutions de paiement (espèces, cartes CIB et Edahabia, facilité de paiement), ainsi qu'une interface utilisateur optimisée pour une expérience d'achat fluide.

En matière d'impact économique, M. Mollard a souligné la contribution significative de Jumia à l'écosystème national. «Près de 90% des vendeurs sur la plateforme sont Algériens. Notre activité soutient activement les PME locales, les marques Made in Algeria et les partenaires logistiques nationaux. Cela se traduit par plus de 100 emplois directs et plusieurs milliers d'emplois indirects, consolidant ainsi le tissu économique local», a-t-il indiqué.

Pour célébrer cet anniversaire, Jumia propose une série de promotions allant jusqu'à 60% sur une large sélection de produits, réaffirmant son engagement à rendre le shopping en ligne accessible, avantageux et inclusif pour tous les consommateurs.

Lynda Louifi



RÉSULTAT DE LA RATIONALISATION DES IMPORTATIONS

Regain d'intérêt pour la production locale

EN PLUS de réduire la facture d'importation, la rationalisation des importations a permis l'élargissement de l'investissement dans plusieurs secteurs a, aussi, renforcer la confiance des citoyens dans le produit national.

C'est ce qu'a affirmé le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, à l'occasion d'une visite d'inspection qu'il a effectué avant-hier dans la wilaya de Tiaret, où il a eu à visiter plusieurs structures relevant de son secteur.

Au niveau de l'espace commercial à Tiaret, le ministre a souligné que «la politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant rationalisation des importations, a renforcé la confiance du citoyen dans le produit local, ce qui a permis l'élargissement de l'investissement dans plusieurs domaines». Ces investissements, certains réalisés avec des partenaires étrangers, «ont permis d'économiser plus de 700 millions de dollars auparavant destinés à l'importation, et d'exporter les quantités excédentaires d'une valeur de 49 millions de dollars, en raison de l'augmentation de la demande sur les produits nationaux dans plusieurs pays», a-t-il précisé, relevant que «les produits non disponibles localement continuent d'être importés».

S'exprimant sur un autre registre, à savoir celui de l'implication des opérateurs et groupes publics dans l'importation du café et des bananes, en complément des importateurs privés déjà actifs dans ce domaine, Tayeb Zitouni a affirmé que cela a contribué à garantir «un approvisionnement régulier de ces produits et à des prix accessibles pour les citoyens». Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a, ainsi, affirmé dans son intervention, lors d'une rencontre avec des investisseurs à Ksar Chellala, que le recours à des opérateurs publics pour importer du café, aux côtés des importateurs privés qui respectent les lois de l'Etat a contribué à garantir un approvisionnement régulier de ce produit à des prix accessibles pour les citoyens et à éliminer les réseaux de spéculation».

Cette mesure s'applique également aux bananes, dont l'importation sera désormais assurée par des entreprises publiques, notamment la société de réalisation et de gestion des marchés de gros «Magros», en plus des importateurs privés, après une hausse importante des prix observée récemment.

Selon le ministre du Commerce intérieur, la décision de confier l'importation des légumineuses à l'Office national des céréales avait constitué une expérience réussie dans la lutte contre la spéculation et la rétention, conformément aux orientations du président de la République.

S. N.

MOUTONS DE L'AÏD IMPORTÉS

Les arrivages se poursuivent à Tizi Ouzou

DANS le cadre de l'opération d'importation des moutons de l'Aïd, dont le quota revenant pour la wilaya de Tizi Ouzou est de 32 000 têtes, les arrivages se font progressivement. Jusqu'à présent, les moutons réceptionnés sont au nombre de 3100. Il reste donc 28 900 têtes à recevoir ultérieurement, soit d'ici début du mois prochain. C'est ce qu'a indiqué, hier, M. Boussa, cadre à la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya au Jeune Indépendant. Concernant, les moutons reçus et mis en vente à travers les onze points de vente désignés à cet effet à travers le territoire de la wilaya, il faut avouer qu'il y a un véritable rush et un certain désordre.

Dès quatre heures du matin, tous les points de vente sont pris d'assaut par les acheteurs. Et pour espérer l'achat du mouton, il faut jouer des coudes et des fois, prêt à crier à tue-tête, voire même à jouer le gladiateur. Par ailleurs, jusqu'à présent, les citadins sont lésés dans cette opération d'achat du mouton à un prix raisonnable, car ils affirment ne pas avoir où le garder puisqu'ils habitent des immeubles pour la grande majorité d'entre eux

Sur un autre volet, le recours par l'Etat à l'importation de ce fameux mouton a suscité la contrariété de certains éleveurs qui voient en cette opération d'importation une concurrence déloyale, or c'est le comportement de certains maquignons qui a conduit l'Etat à importer pour que l'ovin soit à la portée des bourses moyennes. Les citoyens au revenu moyen interprètent, en ce qui les concerne, cette importation comme un acte relevant de la grande noblesse et estiment même que si elle venait à se répéter autant de fois que nécessaire, le marché des viandes retrouverait son juste prix. Il faut rappeler que dans un passé récent, une chèvre avec ses deux petits (cabris) ont été vendus à plus 170 000DA. Idem concernant la brebis avec ses petits (agneaux), ils n'étaient pas cédés à moins 150 000 DA. Ce sont des prix qui dépassent l'entendement. Quant aux raisons de cette situation, elles ne sont toujours pas connues avec précision. Certains affirment qu'il s'agit de l'appât du gain qui dicte ces nouvelles lois du marché.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

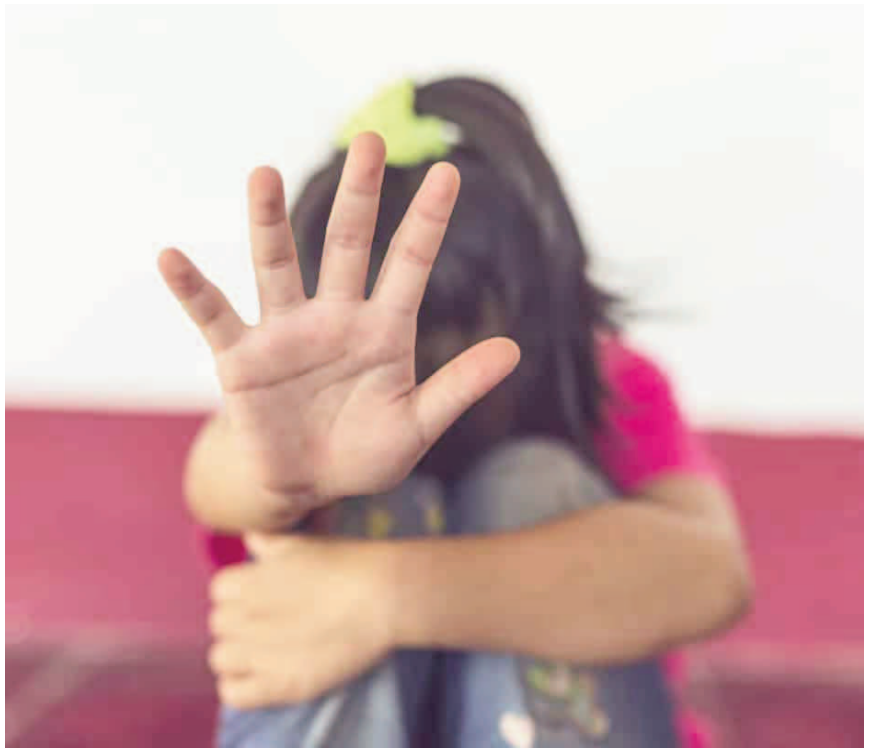
VIOLS PRÉSUMÉS SUR 40 MINEURS À ORAN

Entre réalité et manipulation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a apporté, dans la journée d'avant-hier, en fin de journée, des clarifications attendues sur l'affaire présumée d'abus sexuels sur mineurs à Oran, largement relayée ces derniers jours sur les réseaux sociaux. Alors que certains médias évoquent jusqu'à 40 victimes, le ministre a rappelé que l'enquête en cours n'a confirmé, pour l'instant, qu'une seule victime identifiée.

Intervenant en réponse aux préoccupations des députés lors de la présentation du projet de loi relatif à la prévention contre les drogues et les substances psychotropes, le ministre a déclaré : « La personne mise en cause est actuellement en garde à vue et fait l'objet d'une enquête préliminaire. »
Le ministre a exhorté à la prudence face aux informations non vérifiées, précisant que seuls les parquets de la République disposent de l'article 11 du Code de procédure pénale qui leur permet d'informer la presse dès qu'un crime est commis ou qu'une personne est interpellée.
Il convient de rappeler que c'est une vidéo publiée par la page « Info Oran », connue pour dénoncer les affaires de mœurs, qui a déclenché la tempête médiatique. Dans la séquence, l'administrateur affirme que l'affaire ne se limite pas à une seule victime, mais concernerait « des dizaines d'enfants ayant subi les mêmes atrocités en silence, sans jamais oser porter plainte ».
Selon cette source, les faits auraient eu lieu dans le quartier de Haï El Hassi, à Oran. Aucun plaignant officiel ne se serait encore manifesté, ce qui aurait permis au suspect de poursuivre ses actes présumés en toute impunité. La publication a appelé toutes les victimes à se rapprocher des services de sécurité, appel relayé massivement par les internautes.
L'écho de cette affaire a rapidement atteint les rangs du Parlement. Un député a pris la parole pour dénoncer « un fléau croissant » et insisté sur la nécessité de réviser les lois relatives à la protection de l'enfance. Il a affirmé que les parents qui omettent de signaler des faits d'agression ou de harcèlement sexuel contre leurs enfants devraient également être poursuivis. « Le silence n'est pas une vertu lorsqu'il s'agit de protéger l'intégrité des enfants », a-t-il lancé, exhortant les familles à ne plus se cacher derrière la pudeur.
Sur les réseaux sociaux, des voix se sont élevées pour réclamer une réaction forte de l'État. Certains craignent qu'un réseau plus vaste se cache derrière cette affaire, appelant à la création d'une commission nationale d'investigation pour lutter efficacement contre les abus sur mineurs.

Sihem B.



NADIA AÏT ZAÏ, AVOCATE ET DIRECTRICE DU CIDDEF, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

«Le signalement doit être intégré à notre culture juridique»

Avocate et directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme (Ciddef), Nadia Aït Zaï revient sur l'affaire du présumé viol de 40 mineures à Oran et aborde en profondeur les enjeux du signalement, la protection des enfants et l'application des lois.

Entretien réalisé par Sihem Bounabi

Le Jeune Indépendant : L'affaire du présumé viol de 40 mineures à Oran a profondément choqué l'opinion publique. Comment la percevez-vous ?
Nadia Aït Zaï : Ce que je peux dire, c'est qu'il faut d'abord prendre du recul par rapport à la façon dont l'information a circulé. Les médias ont rapporté un fait divers extrêmement choquant, certes, mais il faut s'interroger : d'où viennent ces chiffres ? Qui les a transmis aux journalistes ? Car le parquet, de son côté, n'a confirmé qu'un seul cas. Cela pose la question de l'écart entre la réalité judiciaire et les chiffres relayés publiquement. Est-ce que les 39 autres victimes n'ont pas osé se déclarer ? Cela ne signifie pas qu'elles n'existent pas. Il est fort probable qu'elles aient bel et bien existé. Mais peut-être ne se sont-elles pas déclarées.

Pourtant, cette affaire a aussi été portée au Parlement. Un député a interpellé le ministre de la Justice. Que retenir de cette intervention ?
Ce député a réagi à l'information brute, sans recul juridique. Il a toutefois soulevé deux points fondamentaux : l'obligation de signalement et la réaction des familles. Il a ainsi mis le doigt sur un vrai problème, celui du signalement. Il a estimé que si les mères ou les familles savaient, elles auraient dû alerter les autorités. Cela nous amène à parler de la nature même du signalement. Le problème, c'est que ce signalement n'est pas encadré légalement dans notre système. Ce que nous avons aujourd'hui, c'est la notion de dénonciation, prévue dans la loi sur la protection de l'enfance. Elle permet d'informer la police, le P/APC (président de la commission communale de protection), ou toute autorité compétente. Mais le terme «dénonciation» est lourd ; il est connoté négativement, presque assimilé à de la délation. Alors que le signalement est un acte de prévention, de vigilance. C'est sur cette base qu'un vrai protocole devrait exister. Ce dernier doit être encadré par un protocole : qui signale ? à qui ? comment ? Il faut aussi des formulaires, un circuit clair.

Justement, comment mettre en place un protocole de signalement efficace ?
Il faut s'en inspirer d'ailleurs. Dans d'autres pays, tout est cadré : formulaires, interlocuteurs précis, procédures claires. L'Organe national de protection et de promotion de l'enfance avait entamé ce travail mais il s'est arrêté. Il est temps qu'il reprenne. Le ministère de la Solidarité devrait relancer ce chantier.
Il faut que les médecins, les enseignants, les travailleurs sociaux sachent qu'ils peuvent et doivent signaler. Or, certains s'en abstiennent, car ils craignent d'être impliqués, voire accusés à tort. Cela montre bien le besoin de sécuriser et d'encadrer cet acte.

Le député évoquait l'idée de rendre ce signalement obligatoire pour les parents, les enseignants, les professionnels de santé. Est-il pertinent de le faire ?
Cette obligation existe déjà dans certains cas. Dans la loi sur la santé, les médecins sont tenus de signaler tout cas de maltraitance observée. De même, le code pénal prévoit qu'on peut être poursuivi pour non-dénonciation lorsqu'on sait qu'un enfant est en danger. En faire une obligation légale explicite pour certaines professions serait une bonne chose. Mais au-delà de la loi, il faut sensibiliser. Dire aux gens : « Si vous voyez, signalez. Ne vous taisez pas. » Car le silence protège les agresseurs. Heureusement, les mentalités évoluent. De plus en plus de citoyens signalent. Le tabou existe encore, mais les gens deviennent plus protecteurs.

Concernant les sanctions contre ce type d'agression, disposons-nous, sur le plan juridique, des textes nécessaires pour lutter contre ces crimes ?
Absolument. Notre arsenal juridique est solide, notamment le Code pénal, qui a intégré de nombreux éléments de la Convention internationale des droits de l'enfant. Et, surtout, les peines sont aggravées lorsqu'il s'agit de victimes mineures.
Une infraction punie de 10 ans dans le cas d'un adulte pourrait valoir 20 ans si la victime est un enfant. Le problème n'est donc pas dans la loi mais dans la prévention, la sensibilisation et la protection effective.
Concernant les enfants victimes de ce type d'agression. Quelles mesures concrètes recommandez-vous pour garantir une prise en charge optimale ?
D'abord, il faut identifier les victimes. On parle de viols, d'agressions sexuelles, d'abus, d'inceste … et pour cela, la médecine légale est essentielle. A l'hôpital Mustapha, par exemple, il existe un service spécialisé pour les agressions sexuelles sur enfants. Il assure un suivi psychologique et médical. Mais ce dispositif doit être généralisé à tous les hôpitaux, à toutes les unités de médecine légale. Au Ciddef, nous recevons aussi des enfants agressés, et notre psychologue les prend en charge. Elle peut déceler les signes, distinguer le vrai du faux.
Concrètement, que propose votre fondation aux victimes ? Dès qu'un cas nous est signalé, notre psychologue prend en charge l'enfant. Elle l'écoute, l'évalue, le suit. C'est elle aussi qui peut, à travers son expertise, distinguer ce qui est réel de ce qui pourrait être inventé. Car il y a des cas de confusion. Ce suivi est essentiel et il faut des professionnels bien formés pour cela. Une fois les cas confirmés nous les signalons aux autorités compétentes.

Est-ce que ces signalements sont bien pris en compte par les autorités ?
Oui, aujourd'hui, les choses ont évolué. Les services de police et de gendarmerie prennent très au sérieux les cas d'agression sexuelle sur mineurs. Il existe des brigades spécialisées, la brigade des mineurs, qui disposent d'outils modernes, et le personnel est mieux formé. Lorsqu'on leur signale un cas, ils le prennent en charge. Il y a un suivi réel. Si ce n'était pas le cas, ils pourraient eux-mêmes être poursuivis pour non-assistance ou dysfonctionnement.

Que dire à ceux qui doutent encore de la réactivité des institutions ?
Il faut aller jusqu'au bout des démarches. Si la police ne réagit pas, il y a le parquet, le procureur de la République. Ce dernier a le devoir de recevoir les citoyens. Il faut cesser de s'arrêter à mi-chemin. Ceux qui disent que leurs plaintes ne sont pas prises en compte doivent insister, demander des comptes, exiger que la procédure suive son cours.

Un dernier mot sur la façon dont cette affaire a été traitée dans l'espace public ?
Il est essentiel de gérer ce type d'affaire avec calme, patience et sans passion. Il faut éviter de se laisser emporter par une opinion publique souvent affolée ou mal informée, et surtout éviter les amalgames. Chaque cas doit être traité avec rigueur et humanité. La justice a besoin de temps et de rigueur. Il faut laisser les institutions travailler, tout en continuant à œuvrer pour mieux encadrer le signalement et accompagner les victimes.

S. B.

LEVÉE DES SANCTIONS ET RENCONTRE HISTORIQUE AVEC ASSAD

Trump change de cap sur la Syrie

Donald Trump est arrivé hier à Doha, après avoir effectué un changement de cap majeur sur la Syrie, via une levée des sanctions et une rencontre avec le président syrien Ahmad al-Chareh.



Le président américain, qui venait d'Arabie saoudite, doit se rendre aujourd'hui aux Emirats arabes unis, l'étape finale de sa tournée dans le Golfe, mais celle-ci pourrait toutefois être bouleversée. Le milliardaire républicain a évoqué la «possibilité» d'un déplacement en Turquie pour des pourparlers entre l'Ukraine et la Russie.

En Syrie, la perspective d'une levée des sanctions qui étranglent le pays a suscité des manifestations spontanées de joie dans les rues. «Ces sanctions étaient imposées à Assad, mais aujourd'hui, maintenant que la Syrie a été libérée, cela aura un impact positif sur l'industrie, cela stimulera l'économie et encouragera les gens à revenir», s'est réjouie Zain al-Jabali, 54 ans, propriétaire d'une fabrique de savon à Alep (nord).

L'entrevue, la première entre présidents des deux pays en 25 ans, a duré près d'une trentaine de minutes, en présence du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane et du président turc Recep Tayyip Erdogan, qui s'est joint virtuellement à la conversation.

La diplomatie syrienne a évoqué une «rencontre historique». Cette décision était réclamée plus particulièrement par l'Arabie saoudite et la Turquie. Elle a suscité des applaudissements fournis du public venu écouter le discours du président américain à Ryad.

La Syrie fait l'objet de sanctions internationales depuis 1979, qui ont été renforcées après la répression par le pouvoir de Bachar al-Assad de manifestations prodémocratie en 2011, élément déclencheur d'une guerre civile de près de 14 ans.

«CADEAU TEMPORAIRE»

A Doha, Donald Trump devrait, comme à Ryad la veille, vanter le potentiel d'énormes contrats avec le riche Etat gazier. Il y a reçu un accueil tout aussi rutilant qu'à Ryad. L'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, s'est déplacé personnellement à l'aéroport pour l'accueillir.

Le convoi du président américain a été précédé, pendant son trajet dans la capitale, de deux Cybertrucks du constructeur Tesla aux couleurs des forces de sécurité qataries, un clin d›œil au propriétaire de la marque et grand allié de Donald Trump, Elon Musk.

Mais les échanges de l'ancien promoteur immobilier avec les dirigeants qataris auront pour arrière-plan un scandale politique qui couve à Washington. L'opposition démocrate aux Etats-Unis reproche au milliardaire d'avoir accepté «le plus gros pot-de-vin étranger de l'histoire récente».

En cause: un Boeing 747-8 offert à Donald Trump par la famille royale qatarie pour remplacer au moins provisoirement son avion officiel, et pour l'utiliser après son mandat. Le président a répliqué que l'avion était un «cadeau temporaire».

R. I.

ABROGATION DE LA CHARTE DES PARTIS AU MALI

Une «forfaiture politique» selon l'ex-ministre Konaté

L'AVOCAT malien et ancien ministre de la Justice, Mamadou Ismaïla Konaté a qualifié l'abrogation de la Charte des partis politiques par les putschistes au pouvoir au Mali de «coup d'Etat juridique» et de «forfaiture politique», soulignant que cette mesure a signé l'acte de décès du pluralisme politique dans le pays.

Le texte supprimant la Charte des partis a été voté, hier lundi par le Conseil national de transition (CNT), dont les membres ont été nommés par les militaires putschistes arrivés au pouvoir après deux coups d'Etat en 2020 puis en 2021.

«Ce 12 mai 2025, le CNT a franchi un seuil dangereux. En abrogeant la Charte des partis politiques et la loi portant statut de l'opposition, il ne s'est pas contenté de voter une réforme : il a signé l'acte de décès du pluralisme politique au Mali», a écrit Mamadou Ismaïla Konaté dans une contribution dans laquelle il a dénoncé avec verve la décision des putschistes au pouvoir au Mali.

«Ce n'est pas une réforme, c'est un rapt», s'est-il indigné, relevant que «l'abrogation brutale, à main armée législative, de ces textes fondateurs de la démocratie malienne constitue un véritable coup d'Etat juridique».

Loin d'un ajustement législatif, cette manœuvre, poursuit l'ancien ministre malien, «est une opération de mise au pas (et) une tentative de démolition systématique des contre-pouvoirs politiques».

Par ailleurs, Mamadou Ismaïla Konaté a battu en brèche l'argument des autorités putschistes selon lequel l'abrogation de la Charte des partis «ne met pas en cause l'existence des formations politiques». «Ce n'est pas une transition, c'est une trahison. Et que l'on ne s'y trompe pas : l'argument d'un nouveau texte à venir ne tient pas. Il ne s'agit nullement d'un processus de remplacement législatif car aucun calendrier, aucune concertation, aucun projet n'ont été sérieusement partagés», a-t-il expliqué. Et d'ajouter: «L'abrogation n'est suivie d'aucune création immédiate.

R. I.



NAKBA

77 ans de résistance face à l'agression sioniste

MÊME si la Nakba remonte à 77 ans en arrière, ses répercussions sur le peuple palestinien persistent jusqu'à aujourd'hui, alimentées par les desseins criminels de l'occupation sioniste, qui mène une agression génocidaire dans la bande de Gaza, tout en se livrant à un nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Al-Qods occupées, où elle pousse la population palestinienne à quitter sa terre au profit de l'extension des colonies sionistes.

Alors que le peuple palestinien s'apprête à commémorer, jeudi, le 77e anniversaire de la Nakba, les territoires occupés sont le théâtre de développements majeurs dans la lutte contre l'occupation sioniste, qui poursuit son agression barbare contre la bande de Gaza et ses attaques militaires contre les villes de Cisjordanie et Al-Qods, tentant d'effacer l'identité arabo-musulmane palestinienne et de brider la résistance.

Le président du Haut comité chargé des activités de la commémoration de la Nakba et chef du Département des affaires des réfugiés, Ahmed Abu Holi, a assuré, à l'APS, que l'agression sioniste contre Gaza et la Cisjordanie ainsi que l'ensemble des territoires palestiniens, confirme que la Nakba «est un crime qui se poursuit toujours», affirmant que même si cette agression entre dans le cadre des crimes contre l'humanité punis par le droit international, l'entité sioniste bénéficie d'une impunité révoltante à cause du silence de la communauté internationale.

Il a signalé, en outre, que la célébration de cette date historique se fera cette année sous le slogan : «Nous ne partirons pas...la Palestine appartiendra toujours aux Palestiniens». Un slogan qui reflète la position palestinienne, du sommet à la base, en opposition au plan de l'occupation visant à déplacer la population hors de sa terre.

«La Palestine est la patrie des Palestiniens (...) et ce peuple refuse d'échanger sa patrie contre une autre (...) Il a le droit historique, naturel et légal sacré de revenir à la terre dont il a été chassé en 1948», a soutenu le responsable palestinien. «Il n'existe aucune force sur terre capable d'imposer au peuple palestinien de quitter ses terres», a-t-il ajouté.

Ahmed Abu Holi a dit, à ce propos, que les images montrant le retour, à pied, de centaines de milliers de déplacés, du Sud vers le Nord de Gaza, en janvier dernier après le début du cessez-le-feu, portant leurs bagages et leurs enfants sur une distance de plus de 25 km, «ont impressionné le monde», précisant qu'il s'agit d'une scène «qui représente une réponse cinglante et ferme du peuple palestinien» qui rejette les plans américano-sionistes visant à le chasser de sa terre.

Selon le responsable, la commémoration de la Nakba se fera, cette année, à travers des «actions concrètes sur le terrain pour soutenir Gaza et dévoiler les crimes de l'occupant et sa guerre d'extermination, en vue de pousser l'opinion internationale à faire pression pour imposer la fin de l'agression contre Gaza, mettre un terme à la colonisation et au nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Al-Qods occupées, soutenir la solution à deux Etats et rejeter le déplacement des Palestiniens».

R. I.

HÔPITAL AHMED MEDEGHRI DE SAÏDA

Extension du service de neurochirurgie

VISANT l'amélioration de la qualité des services médicaux offerts aux patients, l'Etablissement public hospitalier, Ahmed Medeghri, de Saïda s'est renforcé par l'ouverture d'un service spécialisé en neurochirurgie, selon le directeur de cet hôpital, M. Abdelkader Mersali.
Dans le même sens, Abdelkader Mersali, a fait savoir que ce nouveau service, ouvert après l'aménagement de l'ancien site des urgences médicales - désormais transféré vers un nouveau local en dehors de l'hôpital, Ahmed Medeghri-, permet de réaliser des consultations médicales et des interventions chirurgicales en neurochirurgie pour adultes et enfants.
Cette unité a été équipée de l'ensemble du matériel médical nécessaire à cette spécialité, ce qui contribue à améliorer la qualité des services médicaux offerts aux patients de la wilaya de Saïda et d'autres régions, selon la même source.
En outre, le même responsable a souligné que ce service a réalisé, la semaine dernière, 30 interventions chirurgicales réussies en neurochirurgie pédiatrique, dans le cadre de journées chirurgicales organisées par l'Etablissement hospitalier, Ahmed Medeghri.
Par ailleurs, le même hôpital a récemment été renforcé par deux nouveaux appareils d'imagerie : une IRM (imagerie par résonance magnétique) et un scanner, désormais opérationnels, ajoute M. Mersali. Ces appareils ont été installés au niveau du service de radiologie et d'imagerie médicale, qui était auparavant destiné aux patients atteints d'insuffisance rénale et à la dialyse, avant d'être transféré vers un nouveau site au sein du même établissement de santé, précise la même source.

R. R.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU POSTAL À EL-MEGHAÏER

Nouvelles structures en cours de réalisation

PLUSIEURS nouvelles structures sont en cours de réalisation dans le secteur de la poste et des télécommunications, susceptibles d'améliorer les services d'Algérie Poste à travers les communes et zones éloignées de la wilaya d'El Meghaïer. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les services du secteur.
Il s'agit entre autres de la construction de nouveaux bureaux de poste dans les communes d'Oum Touyour, Sidi Amrane et Merara.
L'achèvement de ces projets étant prévu avant la fin de l'année en cours, en plus du reclassement de plusieurs autres bureaux de poste.
A ce titre, Mohamed Saidi, directeur du secteur, a souligné à l'APS que des travaux sont actuellement en cours pour réhabiliter le siège de la Recette principale de la commune d'El-Meghaïer. La wilaya a également bénéficié d'autres projets prévus pour l'année 2025, au titre du Programme de développement économique et social des collectivités locales, qui comprend notamment la réalisation de nouveaux bureaux de poste dans les communes d'El-Meghaïer, Merara, Sidi Amrane et Djamaâ, a-t-il ajouté.
Ces nouvelles structures postales, permettront une fois réceptionnées, la promotion de la qualité des services postaux, a-t-il souligné, précisant à la même occasion que la densité postale dans la wilaya est inférieure à la moyenne nationale, soit 9.197 personnes par bureau de poste, selon la même source. Toujours dans le cadre des efforts visant l'amélioration de services financiers, une nouvelle antenne de la banque centrale (BC) a été ouverte dans la wilaya. La wilaya d'El-Meghaïer compte actuellement 24 bureaux de poste opérationnels, répartis à travers les huit communes et zones reculées.

R. R.

BLIDA

Des projets pour moderniser l'Est de la wilaya

Après une journée marathonienne qui a conduit le wali et la délégation qui l'accompagnait à l'Ouest de la wilaya la semaine dernière pour inaugurer plusieurs projets, Brahim Ouchen, wali de Blida, s'est rendu dimanche à l'Est de la wilaya pour le lancement de nouveaux projets de développement. Ces initiatives visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et s'inscrivent dans le cadre des commémorations du 8 Mai 1945.



Le wali a procédé à la pose de la première pierre pour plusieurs projets dans divers secteurs tels que l'éducation, la santé, la jeunesse et les sports, le logement et l'énergie. Parmi les projets lancés, on trouve la construction de trois écoles primaires dans les nouvelles zones urbaines de Sidi Serhane, la nouvelle ville de Bouinane, et la commune de Bougara (Est), dont la réception est prévue dans les six prochains mois.
Un autre projet majeur concerne la construction d'une polyclinique à Sidi Serhane, qui comprendra des services médicaux variés, tels que les urgences, la radiologie, la maternité, la pédiatrie, la gynécologie, la chirurgie dentaire, ainsi que des examens médicaux généraux et spécialisés. Le wali a donné l'instruction pour l'ouverture d'une salle de soins à proximité du site du projet, qui devrait être opérationnelle dès la semaine prochaine. Le secteur des sports a également été à l'honneur avec le lancement des travaux de construction d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places à Chebli. Cette structure fait partie d'un programme de cinq salles similaires à réaliser dans la wilaya, avec des projets à Oued El Alleug, Ouled Yaïch, Bouinane, et Mouzaïa. De plus, le projet de transformation d'un marché de proximité couvert en une salle omnisports à Bougara a également été lancé.
Le wali a également annoncé le démarrage d'un projet de logements pour les fonctionnaires de la Sûreté nationale à Hassainia (commune de Bouinane). Le projet comprend 50 logements LPA (logement promotionnel aidé) et 12 logements LPL (logement promotionnel libre). Enfin, dans le cadre de l'extension du réseau électrique, 91 foyers ont été raccordés à l'électricité dans la commune d'Ouled Slama, dans le cadre du programme d'électrification de 11 quartiers totalisant 2.284 logements.

T. Bouhamidi

CONSTANTINE

Formation dans le secteur de l'élevage ovin

UNE SESSION de formation sur les techniques d'élevage ovin au profit de 130 fils d'agriculteurs activant dans la wilaya de Constantine, a été lancée hier, à l'initiative de la Chambre locale de l'agriculture. C'est ce qu'a fait savoir, Hicham Bencheikh, secrétaire général de cette chambre.
A ce propos, le même responsable a précisé que ce stage théorique et pratique de trois jours, a été programmé en étroite collaboration avec la commission de l'agriculture, l'hydraulique et les forêts relevant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).
La formation s'inscrit dans le cadre du programme de développement et du renforcement des capacités humaines et d'apporter un appui en matière de conseils techniques lié à la conduite d'élevage ovin, a-t-il souligné.
Conduite pratique de l'alimentation des ovins, pathologies ovines et mécanismes de prévention, figurent parmi les thèmes qui seront débattus lors des travaux de cette session de formation, encadrée par des spécialistes en la matière.
La session qui se déroule au Centre culturel de la commune de Ben Badis sera sanctionnée par la remise d'attestations de qualification, permettant aux concernés de créer leur propre micro-entreprise spécialisée, dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, sous la supervision de la chambre d'agriculture de la wilaya, a indiqué la même source.
Il est à rappeler que 204 agriculteurs et leurs fils ainsi que de jeunes porteurs de projets, de différentes communes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié depuis le début de l'année en cours de formations similaires, a été indiqué de la chambre locale d'agriculture.

R. R.

11e FESTIVAL DE MUSIQUE ANDALOUSE À SOUK AHRAS

Hommage à Ahmed Ettifachi

Souk Ahras s'apprête à accueillir, du 20 au 24 mai, la 11e édition du Festival culturel national de musique andalouse, pour la première fois organisée dans cette wilaya de l'est du pays. Placée sous le signe de l'hommage au savant local Ahmed Ettifachi, cette édition réunira les plus grandes écoles andalouses d'Algérie et des artistes venus de quinze wilayas autour de concerts, conférences et expositions consacrés à ce patrimoine musical d'exception.



Le commissaire du festival, Mohamed Benthabet Dorbani, a levé le voile sur les grandes lignes de cette manifestation artistique, saluant le choix symbolique de Souk Ahras, terre de mémoire et de culture. « Ce festival est non seulement une célébration de la musique andalouse mais aussi un hommage appuyé à l'un des érudits qui ont marqué l'histoire intellectuelle de la région », a-t-il déclaré sur les ondes de la radio locale.

Cette édition rassemblera les grandes écoles andalouses du pays, à savoir celles de Constantine, Tlemcen et Alger, véritables gardiennes de la tradition musicale andalouse. Les amateurs du genre auront ainsi le privilège d'assister à des prestations de troupes venues d'une quinzaine de wilayas comme Alger, Constantine, Tlemcen, Oran, Mostaganem, Guelma, Sidi Bel Abbès, Skikda, Annaba, Mila, Chlef, Sétif, ainsi que la wilaya hôte, Souk Ahras. Une exposition d'instruments traditionnels et de tenues d'apparat des musiciens andalous sera également organisée, permettant au public de plonger dans l'univers esthétique et artisanal qui entoure cette musique patrimoniale. Le programme ne se limite pas aux concerts. Des conférences seront animées par des chercheurs et universitaires à la maison de la culture Tahar Ouettar, avec des interventions axées sur l'histoire, les évolutions stylistiques et la transmission de la musique andalouse. Parallèlement, la salle Kateb Yacine de Sedrata accueillera des concerts de proximité pour faire rayonner la culture andalouse jusque dans les communes périphériques. Comme chaque année, une dimension compétitive viendra ponctuer le festival. Un jury composé d'experts en musique traditionnelle désignera « la meilleure voix » ainsi que « le meilleur musicien sur instruments traditionnels », consacrant les talents les plus brillants de cette édition. Ce Festival se veut une mémoire vivante qui se transmet, entre scènes, expositions et échanges intellectuels. La ville de Souk Ahras, forte de son héritage historique et culturel, s'ouvre ainsi à de nouvelles perspectives de rayonnement artistique, en s'inscrivant pleinement dans la dynamique nationale de valorisation du patrimoine immatériel. Durant cinq jours, les accords envoûtants du malouf, du gharnati et du sanaa résonneront dans les rues et les cœurs, témoignant de la richesse inépuisable de l'âme andalouse en terre algérienne.

Aymen D.

GÉNÉRALE DE «THALDJOUN» AU TNA

Un conte de tolérance pour enfants

LE THÉÂTRE national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a accueilli, avant-hier soir, la générale de la pièce pour enfants « Thaldjoun, l'Homme de neige rouge », une création théâtrale originale qui mêle poésie visuelle, engagement pédagogique et plaisir scénique.

Destinée au jeune public, cette œuvre est produite par le Théâtre national algérien et mise en scène par Linda Sellam, sur un texte de Hanane Mahdi. La salle était pleine à craquer, animée par les rires et l'émerveillement des enfants venus en sortie scolaire, accompagnés de leurs enseignants et parents.

Dans une ville imaginaire recouverte de neige, vit Thaldjoun, un bonhomme de neige au pelage rouge vif, doux et rêveur, qui joue de la guitare à la nature. Mais sa différence, cette couleur qui le distingue, lui vaut les moqueries et l'exclusion de ses semblables. Il subit le rejet, les quolibets et l'isolement, jusqu'à ce qu'il décide de quitter son monde figé pour un ailleurs plus accueillant, où la diversité est une richesse.

Ce point de départ simple mais fort a donné lieu à un spectacle sensible et immersif, à travers lequel les enfants ont été amenés à réfléchir sur le harcèlement, l'intolérance et l'acceptation de soi.

La scénographie, signée Imène Daoui, a utilisé toute la symbolique du blanc neigeux, du cristal scintillant et du rouge éclatant pour traduire les émotions de Thaldjoun. Les éclairages, costumes et effets sonores transportaient les jeunes spectateurs dans un monde féérique aux allures de contes anciens.

Au fil des scènes rythmées par des dialogues accessibles et des chorégraphies expressives, les personnages comme Chamchoune,



Sameoune, la princesse magicienne ou encore la marchande de fleurs ont su captiver le public, alternant moments drôles et séquences plus émouvantes. La musique symphonique et les chansons oniriques ont accompagné la quête identitaire de Thaldjoun, rendant le message encore plus universel : accepter l'autre dans sa différence est la première pierre d'un vivre-ensemble harmonieux.

Thaldjoun incarne l'innocence persécutée, la quête de reconnaissance et la résilience face à l'exclusion. À travers lui, les enfants ont pu s'interroger sur la notion de norme, sur les blessures de l'exclusion, mais aussi sur la force de l'amitié, de l'amour et de la compréhension.

A. D.

QUAND L'ÉLÈVE REND HOMMAGE AU MAÎTRE

DiCaprio décore De Niro à Cannes

MOMENT fort en émotions sur la Croisette. Lors de la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes 2025, Leonardo DiCaprio a remis, avant-hier soir, lors de la cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes 2025, une Palme d'or d'honneur à Robert De Niro. Un hommage touchant, empreint d'admiration et de gratitude, entre deux icônes du cinéma réunies sur scène plus de trente ans après leur première collaboration.

Les deux acteurs, qui se sont donné la réplique à plusieurs reprises, se sont retrouvés sur scène pour ce moment symbolique. « Merci Leo, d'être ici avec moi, et pour moi, en cette soirée très particulière », a déclaré De Niro après une longue salve d'applaudissements, prenant son confrère dans ses bras, les yeux rougis.

Quelques instants plus tôt, Leonardo DiCaprio avait donné un discours dans lequel il avait vanté les talents d'acteur de son aîné, et parlé de l'influence qu'il avait eue sur sa propre trajectoire : « J'ai l'insigne honneur d'être là (...) pour rendre hommage à quelqu'un, qui pour toute une génération d'acteurs, a été un modèle, notre idole : Robert de Niro », a déclaré Leonardo DiCaprio, en le décorant.

« L›oeuvre de Robert De Niro, ce n'est pas seulement les rôles qu'il a interprétés», mais aussi «la façon dont il a incité les acteurs à voir notre métier, non pas comme une performance seulement, mais comme une transformation », a-t-il déclaré.

« J'ai grandi à Los Angeles et comme tous les jeunes acteurs, bien sûr, nous le suivions, nous l'observions sous toutes les coutures, essayions de comprendre comment il faisait pour s'immerger complètement dans ses personnages», a-t-il raconté. « Il a été un modèle, ça n'était pas juste un autre grand acteur, c'était l'acteur ».

« J'ai fait partie de ces jeunes acteurs bénis qui ont eu l'incroyable chance de travailler avec lui, déjà très tôt, sur Blessures secrètes. L'audition était difficile, il y avait beaucoup de concurrence et personne d'entre nous ne savait qui aurait le rôle. Et quand on a 15 ans, on essaie de se différencier », s'est-il remémoré.

« La seule chose que j'ai trouvé à faire, c'est que je me suis levé et j'ai hurlé vers lui du fond de mon âme! Ça a été un concert de fous rires », a-t-il ajouté. De Niro le choisit: « C'est là que ma vie a pris un tournant. Ça a été le début de ma carrière cinématographique ».

« Robert De Niro, Bob comme nous l'appelons, ne dit pas grand-chose. Mais lorsqu'il parle, on l'écoute. Qu'il s'adresse à ses amis, à sa famille, qu'il s'engage pour la démocratie ou qu'il soutienne le cinéma, il est là et bien présent », a-t-il souligné.

Leonardo DiCaprio, 50 ans, et Robert de Niro, 81 ans, ont été récemment réunis à l'écran par Martin Scorsese dans Killers of the Flower Moon, film pour lequel ils ont monté les marches cannoises en 2023. Les deux stars avaient déjà partagé l'affiche en 1993 dans Blessures secrètes de Michael Caton-Jones et en 1996 dans Simples secrets de Jerry Zaks.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS - LA COURSE AU TITRE

Sprint final haletant en vue

La Ligue 1 Mobilis de football n'a pas encore livré son verdict final dans la course au titre : à cinq journées de l'épilogue, le MC Alger, la JS Kabylie, et le CR Belouizdad, se disputent un titre qui n'a jamais semblé aussi ouvert

La 25e journée, clôturée lundi, a ramené son lot de surprises au sommet du classement. Vainqueure en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), la JS Kabylie est plus que jamais concernée par le titre de champion, qui fuit
son palmarès depuis 2008.Les "Canaris", qui se partagent désormais provisoirement la place de leader avec le MCA, avec 46 points chacun, impressionnent par leur constance, depuis notamment l'arrivée en janvier de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, en remplacement d'Abdelhak Benchikha.Portés par une défense retrouvée et un collectif discipliné, les coéquipiers de l'international Mohamed Amine Madani, croient plus que
jamais au sacre national qui devrait leur permettre de retrouver leur lustre d'antan.
Le MC Alger, qui s'est contenté d'un nul lors du derby face au CR Belouizdad (1-1), est en train de gaspiller de précieux points, qui pourrait lui coûter cher dans la dernière ligne droite.
Les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, qui devançaient leur poursuivant direct de sept points, plus un match en retard face à l'USM Alger, ont été rattrapés par la JSK, auteure d'une remontée spectaculaire dans le classement.Le derby de la capitale MCA-USMA, fixé au vendredi 23 mai au stade du 5-Juillet-1962, pourrait bien être le tournant de la saison.
En cas de succès, les "Vert et Rouge" prendraient seuls les commandes du championnat, avec une avance précieuse dans un sprint final où chaque point comptera énormément.Le CR Belouizdad, qui suit derrière avec 44 unités, refuse d'abdiquer .
Bien que légèrement distancé, le Chabab reste dans la course et mise sur un
faux pas des co-leaders pour remonter en tête.Avec un effectif expérimenté et une solide assise défensive, le club de Laâquiba reste un prétendant sérieux au sacre final.
Lors de la 26e journée, prévue entre les 16 et 19 mai, le MC Alger et la JSK recevront respectivement l'ES Sétif (4e, 38 pts) et la JS Saoura (8e, 32 pts), alors que le CR Belouizdad se rendra à l'Ouest du pays pour défier l'ASO Chlef (8e, 32 pts).



ESS-CSC : L'ENTENTE POUR ENCHAÎNER, LE CSC VEUT REBONDIR

L'ES Sétif et le CS Constantine, s'affronteront jeudi au stade du 8-mai 1945 de Sétif (18h00), dans un derby de l'Est indécis entre deux équipes qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés, lors de la mise à jour de la 21e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.L'Entente (4e, 38 pts), qui reste sur un succès à la maison face à
l'Olympique Akbou (1-0), aura à cœur d'enchaîner pour se rapprocher du podium.
Un succès des Sétifiens leur permettrait de revenir à trois points du CR Belouizdad (3e, 44 pts).
Les joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, sur leur lancée après quatre matchs d'invincibilité, devront sortir le grand jeu pour venir à bout d'une équipe constantinoise (13e, 26 pts), battue samedi en déplacement face à l'USM Alger (2-1), et qui espère relever la tête du côté des hauts-plateaux.Eliminé aux demi-finales de la Coupe de la Confédération, le CSC doit se consacrer désormais à soigner son classement, d'autant qu'il ne devance le
premier relégable, l'O. Akbou, que d'un seul point seulement.Troisième au classement final du précédent exercice, le CSC est appelé à puiser dans ses ressources pour refaire son retard au tableau, cela passera inéluctablement par l'importance de grignoter le maximum de points lors des neuf matchs qui lui reste à disputer, dont quatre comptant pour la mise à
jour. Cette rencontre sera dirigée par Azrine, assisté de Kliha (1e assistant)
et Slimani (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Belkebir.

PAC-USMA AU STADE NELSON-MANDELA À BARAKI

Le derby entre le Paradou AC et l'USM Alger, comptant pour la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le samedi 17 mai au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel.
Le PAC de l'entraîneur Billel Dziri, a réalisé une bonne opération en allant s'imposer lundi chez la lanterne rouge l'US Biskra (1-0), alors que l'USM Alger a stoppé l'hémorragie en renversant à domicile le CS Constantine (2-1).Le PAC occupe la 6e place au tableau avec 35 points, juste derrière l'USM Alger (5e, 36 pts). Les "Rouge et Noir" comptent un match en moins, face au voisin le MC Alger, le vendredi 23 mai.Cette 26e journée débutera le vendredi 16 mai avec deux matchs au menu : MC Oran - NC Magra et Olympique Akbou - USM Khenchela, et se poursuivra jusqu'à lundi 19 mai.

LA LFP DÉVOILE L'ÉQUIPE TYPE DE LA 25E JOURNÉE

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé l'équipe type de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, clôturée lundi.Le MC Alger, auteur d'un nul dans le derby algérois face au CR Belouizdad (1-1), domine cette équipe en présence de quatre joueurs : le défenseur Ayoub Ghezala, les deux milieux Mohamed Benkhemassa et Mohamed Zougrana, ainsi que l'attaquant guinéen Mohamed Saliou Bangoura.La JS Kabylie, désormais co-leader après sa victoire en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), est représentée par deux joueurs : le défenseur Ahmed Mammeri et l'attaquant russe Ivan Ignatev, au même titre que le NC Magra avec le gardien Mohamed Tayeb Chérif et le milieu offensif Moundhir Bouzekri.

Jeudi, 15 mai 2025 :
ES Sétif - CS Constantine 18h00

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	46	24
--). JS Kabylie	46	25
3). CR Belouizdad	44	25
4). ES Sétif	38	24
5). USM Alger	36	24
6). Paradou AC	35	25
7). MC El Bayadh	34	25
8). ASO Chlef	32	25
--). JS Saoura	32	25
10). USM Khenchela	28	24
11). MC Oran	27	24
--). NC Magra	27	25
13). CS Constantine	26	21
--). ES Mostaganem	26	25
14). O. Akbou	25	24
16). US Biskra	20	25.

Qatar : Al-Shamal ne veut pas lâcher Bounedjah, même après sa retraite !

DANS un entretien accordé aux chaînes qataries Al-Kass, le président du football du club d'Al Shamal, Mishaal Al-Ali, a mis un terme aux rumeurs concernant un éventuel départ de l'international algérien Baghdad Bounedjah. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs saoudiens, égyptiens, notamment Al Ahly, et même de formations prestigieuses de la Qatar Stars League, la direction du club qatari a décidé de conserver son buteur vedette.
« Laisser partir Baghdad Bounedjah aurait été une erreur administrative. C'est un joueur inestimable », a tranché Mishaal Al-Ali, confirmant que « le dossier est définitivement clos » et que le joueur ne rejoindra pas Al Ahly pour la Coupe du monde des clubs prévue aux États-Unis entre juin et juillet 2025. Bounedjah, qui évolue désormais à Al Shamal après son départ d'Al Sadd, réalise une saison exceptionnelle. En 21 apparitions toutes compétitions confondues, il a inscrit 18 buts et délivré 9 passes décisives, prouvant qu'à 33 ans, il reste un attaquant de premier plan. Ces performances ont attiré de nombreuses convoitises, mais Al Shamal tient fermement au fils d'Oran. Au-delà de ses qualités sur le terrain, le club mise sur Bounedjah pour le futur. « Nous préparons Baghdad à devenir directeur sportif du club dans le cadre d'un grand projet que nous avons mis en place », a poursuivi Al-Ali. Cette déclaration reflète la volonté de bâtir un projet de long terme autour de l'ancien joueur d'Al Sadd, en lui offrant une reconversion stable au sein du staff administratif et technique du club, après sa carrière de joueur. Mishaal Al-Ali a également reconnu que des discussions avaient bel et bien eu lieu avec Al Ahly, avec l'intermédiaire d'un agent. Un accord semblait proche, mais les besoins sportifs d'Al Shamal ont conduit la direction à mettre fin aux négociations. « Son départ, combiné à celui de notre entraîneur, aurait été une perte immense », a-t-il justifié. Baghdad Bounedjah est sous contrat avec Al Shamal jusqu'au 30 juin 2027. Et tout indique qu'il y poursuivra non seulement sa carrière de joueur, mais aussi une nouvelle aventure en dehors des terrains, au service du développement du club.



LIGUE 2 AMATEUR (30e ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Duel à distance pour l'accession entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach

L'ultime journée du groupe Centre-Est du Championnat de la Ligue 2 amateur de football, prévue samedi (16h00), sera décisive pour connaître le bénéficiaire du seul billet donnant accès à la Ligue 1 professionnelle «Mobilis» la saison prochaine, qui se jouera entre le leader, le MB Rouissat, hôte de l'US Chaouia, et son dauphin, l'USM El Harrach, opposée à l'IB Khemis El Khechna.



Au stade du 18-Février de Ouargla, le Moustakbal Rouissat (68 points) abordera un rendez-vous historique face à l'US Chaouia (5e, 42 pts), une équipe déjà assurée du maintien, dans l'espoir de valider pour la première fois depuis sa création en 1964 son accession en Ligue 1. Une victoire suffirait au club d'Ouargla pour accéder directement, quel que soit le résultat de son dauphin.De son côté, l'USM El Harrach (67 pts) accueille une équipe de Khemis El Khechna (42 pts) également hors course. Les Harrachis doivent impérativement l'emporter et espérer un faux pas de Rouissat pour espérer retrouver l'élite. En cas de victoire, les regards des «Jaune et Noir» resteront tournés
vers Ouargla, où un simple nul de Rouissat, suffirai au bonheur des Harrachis, dans un scénario peu probable vu la solidité du leader à domicile.Dans les autres rencontres, les formations du milieu de tableau tenteront de clôturer la saison sur une bonne note. L'USM Annaba (4e, 44 pts), le
Hilal Chelghoum Laïd (7e, 40 pts), l'AS Khroub, la JSM Bordj Menail et le MO Constantine (tous à 40 pts) visent les meilleures places possibles.Les confrontations s'annoncent plus abordables pour Annaba et Chelghoum Laïd, opposés respectivement à l'IRB Ouargla (14e, 29 pts) et à l'US Souf (16e, 11 pts), deux clubs officiellement relégués en Inter-Régions.
En revanche, l'AS Khroub, la JSM Bordj Menail et le MO Constantine auront fort à faire contre le CA Batna (11e, 39 pts), la JSD Jijel (3e, 45 pts) et le MSP Batna (39 pts).
Il est à noter que l'IRB Ouargla, l'Olympique Magrane et l'US Souf sont déjà relégués en division inférieure.Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres sont programmées vendredi (16h00), l'ES Ben Aknoun (64 pts) jouera une rencontre sans enjeu face au SKAF Khemis Miliana (14e, 32 pts), après avoir validé sa montée en Ligue 1 depuis plusieurs journées. Le club algérois retrouvera l'élite après seulement une saison passée en Ligue 2.
Le RC Kouba (2e, 54 pts), qui a une nouvelle fois échoué dans la course à
l'accession, tentera de conclure sur une bonne note contre l'US Béchar Djedid (11e, 36 pts).
De son côté, la JS El Biar (3e, 52 pts) se déplacera à Mecheria pour y affronter la lanterne rouge, le SC Mecheria (16e, 12 pts), avec l'ambition de conforter sa place sur le podium pour sa première saison en Ligue 2.Par ailleurs, le WA Mostaganem (5e, 40 pts) reçoit le CR Témouchent (40 pts), tandis que l'ASM Oran (8e, 37 pts) accueille le RC Arbaâ(37 pts), dans des duels équilibrés.En déplacement, le NA Hussein Dey (4e, 45 pts) et l'ESM Koléa (5e, 40 pts) affronteront respectivement la JSM Tiaret (10e, 36 pts) et leMC Saïda (36 pts), dans des rencontres qui s'annoncent disputées.Dans le bas du classement, la relégation est déjà actée pour le SKAF Khemis Miliana, le MCS Oued Sly et le SC Mecheria, qui évolueront la saison prochaine en Inter-Régions.

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est) : le programme de la 30e et dernière journée

NRB Teleghma - Olympique Magrane
CA Batna - AS Khroub
MB Rouissat - US Chaouia
USM El-Harrach - IB Khemis El Khechna
USM Annaba - IRB Ouargla
MO Constantine - MSP Batna
US Souf - HB Chleghoum Laid
JS Bordj Ménaiel - JSD Jijel

Classement :	Pts	J
1). MB Rouissat	68	29
2). USM El-Harrach	67	29
3). JSD Jijel	45	29
4). USM Annaba	44	29
5). US Chaouia	42	29
—). IB Khemis El Khechna	42	29
7). MO Constantine	40	29
—). AS Khroub	40	29
—). HB Chelghoum Laid	40	29
—). JS Bordj Ménaiel	40	29
11). CA Batna	39	29
—). MSP Batna	39	29
13). NRB Teleghma	35	29
14). IRB Ouargla relégué en inter-régions	29	29
15). Olympique Magrane relégué en inter-régions	19	29
16). US Souf relégué en inter-régions.	11	29

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest) : le programme de la 30e et dernière journée (16h00) :

ASM Oran - RC Arbaâ
MC Saida - ESM Koléa
ES Ben Aknoun - SKAF Khemis Miliana
SC Mecheria - JS El Biar
JSM Tiaret - NA Hussein-Dey
MCB Oued Sly - GC Mascara
WA Mostaganem - CR Témouchent
RC Kouba - US Béchar Djedid

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun accède en Ligue 1 Mobilis	64	29
2). RC Kouba	54	29
3). JS El Biar	52	29
4). NA Hussein Dey	45	29
5). ESM Koléa	40	29
—). WA Mostaganem	40	29
—). CR Témouchent	40	29
8). ASM Oran	37	29
—). RC Arbaâ	37	29
10). MC Saida	36	29
—). JSM Tiaret	36	29
—). US Béchar Djedid	36	29
—). GC Mascara	36	29
14). SKAF Khemis-Miliana relégué en inter-régions	32	29
15). MCB Oued Sly relé gué en inter-régions	24	28
16). SC Mecheria relégué en inter-régions.	12	28

COUPE D'ALGÉRIE 2025 (DAMES)

NC Bejaia-MB Bejaia, une finale avant la lettre

LES DEMI-FINALES de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), prévues vendredi et samedi, seront dominées par l'affiche opposant les tenantes du trophée du MB Bejaia à leurs voisines du NC Bejaia, intraitablesdepuis le début de saison.
Vainqueurs devant le Seddouk VB (3-0) en quart de finale, les volleyeuses du MBB auront à cœur de faire tomber leurs homologues du NCB, invaincues cette saison et sacrées championnes d'Algérie 2025. Auréolées du troisième trophée de champion de l'histoire du club, les volleyeuses de Naceria de Bejaia nourrissent, pour leur part, l'ambition de décrocher le doublé Coupe-Championnat de la saison 2024-2025, après avoir éliminé leNR Saidali (3-0) en quarts de finale.La deuxième demi-finale de «Dame-Coupe» opposera le NR Chlef, vainqueur du trophée en 2005 (sous l'appellation Ghalia sportif de Chlef), à la valeureuse équipe de l'US Ben Aknoun, qui a atteint ce stade de la compétition pour la première fois de sa jeune histoire.Le NR Chlef et l'US Ben Aknoun se sont hissés au dernier carré en s'imposant, respectivement, devant l'OS Tichy (3-1)et le WA Bejaia (3-0).

SÉLECTION NATIONALE (U20)

Entraînement et match d'application au programme

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans (U20) poursuit son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), avec une séance d'entraînement à laquelle ont pris part tous les joueurs, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.Mardi matin, les Verts ont effectué une séance d'entraînement à laquelle ont pris part tous les joueurs, avant d'affronter, dans l'après-midi, le club du RC Kouba (U21), un match d'application disputé sur l'un des terrains du centre, soldé par une victoire (2-0) des protégés de l'entraîneur de la sélection des U20, Nedder Razik.
Ce match a permis au staff technique d'évaluer le niveau des joueurs locaux convoqués pour ce stage, dans le cadre de l'élaboration d'une liste élargie en vue du prochain stage prévu en juin, avant la sélection finale.Le stage se clôturera jeudi avec un deuxième match d'application contre l'équipe du club du MC Alger (U21), toujours au Centre technique national de Sidi Moussa.Le sélectionneur de l'équipe nationale U20, Razik Nedder, avait convoqué 30 joueurs pour ce deuxième stage, dans le cadre de la reconstitution du noyau de la sélection de cette catégorie, en prévision des prochaines échéances. Ce regroupement concerne les joueurs nés en 2007.

PARA-JUDO/CHAMPIONNAT DU MONDE-2025 (1RE JOURNÉE)

Médaille d'argent pour l'Algérien Abdelkader Bouamer

LE PARA-JUDOKA algérien Abdelkader Bouamer a remporté la médaille d'argent de la catégorie des - 64 Kg (classe J1), lors de la première journée du Championnat du monde (messieurs et dames) qui se déroule à Astana au Kazakhstan du 13 au 15 mai.
Quatre athlètes de la sélection nationale algérienne de para-judo (visuels) prennent part à cette compétition mondiale, la première inscrite au calendrier de l'IBSA (l'Association internationale de sports pour malvoyants).Plus d'une centaine d'athlètes d'une trentaine de pays sont annoncés pour le Championnat du monde d'Astana qui sera rehaussé par la présence des délégués de la Fédération internationale de judo (FIJ) qui auront pour mission de superviser les épreuves dans le cadre du protocole d'accord signé par les deux instances en début de l'année en cours.Pour rappel, Bouamer avait remporté la médaille d'or de la catégorie (-60 kg - J1) des Jeux Paralympiques Paris 2024.

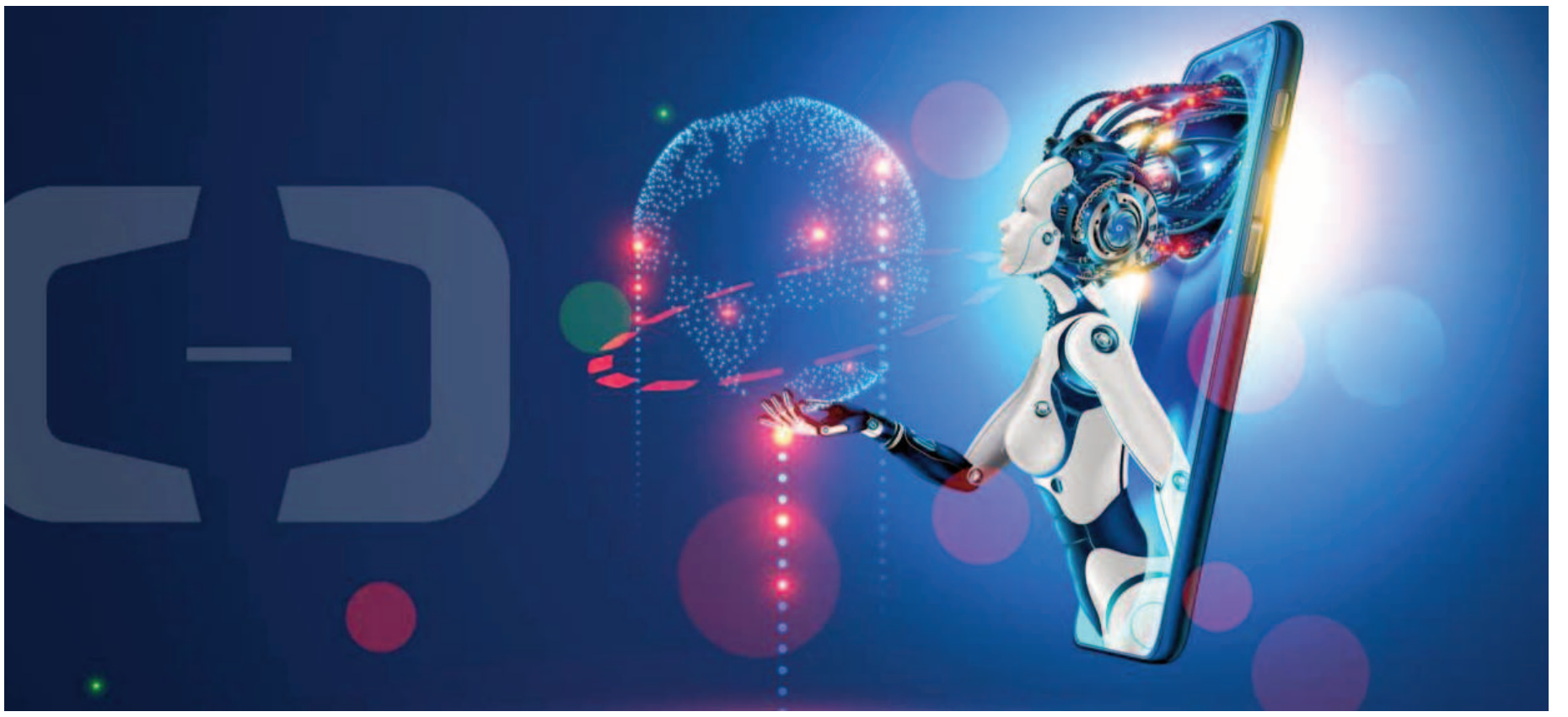
CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (2e JOURNÉE)

Sept médailles dont 2 en or pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme a remporté sept médailles (2 or, 3 argent et 2 en bronze), à l'issue de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de Cyclisme sur Piste qui se déroulent au Caire en Egypte (12-16 mai).Les deux médailles d'or ont été l'œuvre de Nesrine Houili dans l'épreuve de poursuite individuelle (Elite dames) et Anes Riyahi dans la course aux points. Trois médailles d'argent ont été également décrochées par les Algériens, grâce à Nesrine Houili aux épreuves de l'élimination et au Scratch. Le quatuor de l'équipe nationale, composée de Lotfi Tchambaz, Yacine Chalel, Oussama Mimouni et Salah-Eddine Cherki, a glané la médaille d'argent au sprint par équipes.De leur côté, Yacine Chalel a décroché la médaille de bronze à la course aux points, ainsi que l'équipe nationale, composée du trio Yacine Hamza, Anes Riyahi et Mohamed-Nadjib Assal, aux épreuves de la poursuite par équipes.
L'Algérie prend part au rendez-vous africain du Caire avec douze athlètes(huit messieurs et quatre dames), sous la direction de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi.Il s'agit de Lotfi Tchambaz, Hamza Amari, Yacine Hamza, Salah-Eddine Cherki, Yacine Chalel, Anes Riahi, Mohamed Nadjib Assel et Oussama Mimouni chez les messieurs, ainsi que Nesrine Houili, Malak Mechab, Sihem Bousebaâ et Serine Houmel chez les dames.Douze nations dont l'Algérie, prennent part à l'édition 2025 des Championnats d'Afrique de Cyclisme sur Piste.Il s'agit de la Tunisie, le Nigéria, le Bénin, l'Afrique du Sud, le Burundi, les Seychelles, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Kenya, la Côte d'Ivoire et l'Egypte (pays hôte

Salesforce dévoile AgentForce 2dx et ouvre les portes du “digital labor” avec sa marketplace AgentExchange

Salesforce passe à la vitesse supérieure avec AgentForce 2dx et sa marketplace AgentExchange. Objectif : démocratiser les agents IA en entreprise, simplifier leur adoption et renforcer leur impact sur les flux métier, du CRM à la supply chain.



Salesforce continue son forcing sur les agents IA. Sa plateforme d’IA autonome, AgentForce, a été lancée il y a à peine un an. Conçue pour fournir un support spécialisé et continu aux employés ou aux clients grâce à l’IA agentique, AgentForce a rapidement connu une première évolution « 2.0 » en milieu d’année dernière.

Et Salesforce poursuit ses efforts pour l’imposer dans le paysage. Elle annonce cette semaine une nouvelle évolution « 2dx », sorte de version « 2.5 » spécialement renommée pour mieux focaliser son attrait auprès de la communauté des développeurs, acteurs clés pour la création d’agents IA spécialisés et centrés sur les besoins métiers des entreprises.

La plateforme AgentForce permet en effet de configurer rapidement des agents IA en utilisant des outils Salesforce existants, comme les prompts, les flux, Apex et les très nombreuses API de la plateforme de données. AgentForce peut se connecter à divers systèmes et flux de travail via des connecteurs préconstruits de MuleSoft, permettant aux agents de prendre des mesures proactives sans supervision constante. Avec la version « 2dx », Salesforce renforce considérablement sa suite d’IA agentique pour permettre davantage d’automatisations intelligentes grâce à des agents capables d’agir de façon proactive et autonome, mais aussi favoriser l’échange et le déploiement des agents IA. En misant sur des agents intelligents capables de transformer les flux de travail en coulisses, Salesforce entend non seulement combler le déficit de compétences sur le marché du travail, mais aussi redéfinir le futur de l’automatisation en entreprise.

Des agents IA qui anticipent et interagissent

AgentForce 2dx permet aux agents numériques de surveiller les flux d’informations et d’initier des actions sans intervention humaine directe.

Cette approche, basée sur un « framework multi-agent », vise à créer un écosystème où les assistants personnels et les agents d’entreprise collaborent pour orchestrer des processus complexes – de la négociation de services à l’optimisation de la planification. Bref, Salesforce veut déjà faire entrer l’automatisation des tâches dans une nouvelle dimension.

Et pour cela, AgentForce 2dx offre tout un nouvel arsenal d’outils aux développeurs à commencer par l’arrivée d’un environnement gratuit pour les développeurs (AgentForce Developer Edition avec quotas gratuits pour Data Cloud et accès via CLI et VS Code) et d’un centre de tests automatisé.La nouvelle version d’AgentForce propose également des APIs améliorées, une intégration poussée avec Salesforce Flow ainsi que des outils low-code/no-code. Avec des connecteurs via MuleSoft et des templates préconfigurés, Agentforce 2dx permet d’insérer des agents dans quasiment tous les processus métiers – du service client à la gestion RH ou de la chaîne logistique.

Un écosystème ouvert avec AgentExchange

Pour accélérer l’adoption de ces technologies, Salesforce dévoile également AgentExchange, une place de marché dédiée regroupant déjà plus de 200 partenaires. Ce nouvel environnement propose des centaines de solutions préconfigurées et sécurisées, conçues pour être déployées rapidement, sans nécessiter une expertise technique poussée.

Parmi les collaborations notables, on notera la présence d’acteurs majeurs comme Google Cloud, DocuSign, Box ou Workday. Dit autrement, AgentExchange est une sorte d’App Store pour agents IA hébergés au cœur de la plateforme Salesforce. La marketplace propose des centaines d’actions IA, de modèles et agents préconstruits, tous validés pour leur sécurité et leur fiabilité.

En avance sur la concurrence, Salesforce veut, avec cette marketplace intégrée, accélérer le déploiement des agents IA avec des actions et des agents prêts à l’emploi, créés, monétisés et partagés par des partenaires et sa communauté.

Salesforce se positionne ainsi d’ores et déjà sur le marché naissant du « digital labor » avec des IA agentiques agissant en lieu et place des humains de façon autonome et intelligente.

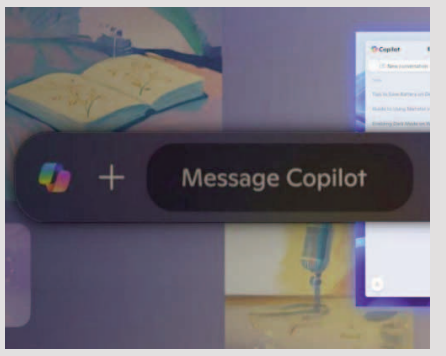
Dans un contexte où hyperscalers tels que Microsoft, AWS et Google intensifient leurs investissements en intelligence artificielle, Salesforce mise sur sa solide expertise CRM et son intégration poussée de la logique métier pour se différencier.

En lançant avant tous les autres une vraie « marketplace » des agents IA, l’éditeur veut s’affirmer sur le marché et populariser sa vision d’une cohabitation harmonieuse entre humains et agents numériques.

Microsoft peaufine la version Windows native de Copilot

NOUVELLE ICÔNE, nouveau moteur, nouvelles capacités : Copilot passe du web à une application Windows native conçue pour s’adapter à l’utilisateur. Plus rapide et plus efficace, il s’inspire même de la version macOS pour offrir une interaction plus naturelle avec l’IA. S’y retrouver dans la jungle des applications « Copilot » de Microsoft n’est pas aisée.

Il y a déjà les versions « Web » et PWA de Microsoft Copilot et de Copilot for Microsoft 365 qui se ressemblent mais n’ont pas les mêmes capacités. Il y a toutes les IA labélisées « Copilot » attachées à GitHub, Dynamics 365 et autres. Il y a les versions mobiles de Copilot et Copilot for Microsoft 365. Et puis il y a, aussi, Copilot l’application Windows native !



Et c’est bien cette dernière qui nous intéresse aujourd’hui. Un temps connu sous le nom de Windows Copilot et destinée à être intégrée à Windows, la version native Windows de Copilot diffère désormais significativement de l’app PWA « Microsoft Copilot ». Microsoft vient d’en dévoiler une nouvelle mouture diffusée via le Windows Store. Il s’agit d’une version repensée du Copilot Web conçue comme une vraie application native. Développé de A à Z avec les technologies XAML et WinUI, le nouvel outil s’intègre directement au cœur de l’OS, offrant une expérience plus fluide et réactive.

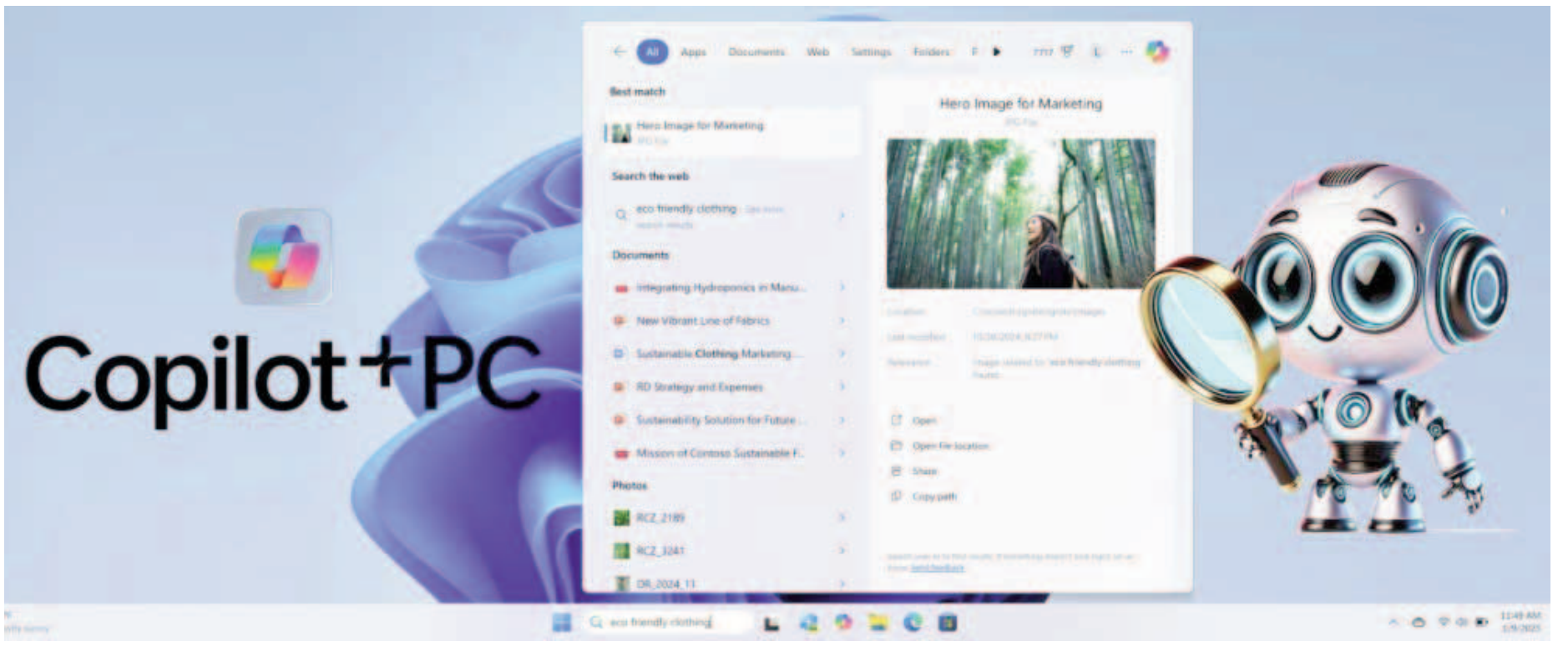
Selon les premiers retours, le nouveau Copilot natif se distingue par une rapidité accrue et une consommation mémoire réduite – utilisant en moyenne entre 50 et 100 Mo – ce qui le rend nettement plus performant que la version PWA (Progressive Web App). L’application intègre désormais ses propres contrôles, une icône dédiée dans la barre des tâches ainsi qu’un mode PiP (image dans l’image), facilitant l’accès aux fonctionnalités et la navigation.

Parmi les nouveautés, un panneau latéral permet de lancer instantanément des conversations avec l’IA et de consulter l’historique des échanges, tandis que l’application, qui s’inspire également de la version récemment lancée pour macOS, autorise l’utilisation de commandes vocales et la gestion de contenus multimédias. Cette intégration poussée devrait permettre à Copilot de mieux comprendre l’environnement de l’utilisateur pour lui offrir des réponses et conseils personnalisés.

Bien que l’assistant ne puisse pas encore piloter l’ensemble des fonctionnalités de Windows 11 – une capacité envisagée pour de futures mises à jour – cette évolution marque un pas important dans la transformation de Copilot, passé d’un simple outil web à une application pleinement native. La nouvelle version (1.25023.101.0) est actuellement déployée via le Microsoft Store pour les Windows Insiders et devrait s’étendre progressivement à l’ensemble des utilisateurs dans les semaines à venir.

Une fois installée, l’application s’appelle par la combinaison « ALT + ESPACE » sur les PC classiques ou par une pression sur la touche « Copilot » sur les Copilot+ PC…

Windows AI Search : la future “killer app” des Copilot+ PC fait ses premiers pas



Microsoft a débuté l’expérimentation de sa recherche dopée à l’IA au cœur de Windows, Windows AI Search. Quitte à installer une fracture plus marquée entre les PC et les « Copilot+ PC » et instaurer un Windows à deux vitesses.

Au fil des mois, une nouvelle réalité se dessine pour l’écosystème PC avec un Windows à deux vitesses : d’un côté les utilisateurs équipés de Copilot+ PC capables de tirer profit de l’IA en local, et de l’autre ceux qui continueront avec une version plus « classique » du système.

Cette tendance déjà dessinée avec Windows Studio Effects et Windows Recall s’accentue en 2025 avec l’introduction au cœur du système d’un moteur de recherche intelligent, présenté par certains experts comme la « killer app » de l’IA dans Windows.

Pourquoi la recherche boostée à l’IA est-elle si décisive ? Parce qu’elle permet de parcourir rapidement ses fichiers avec des requêtes en langage naturel, sans devoir mémoriser le titre exact d’un document ou le nom d’une option.

L’indexation sémantique, couplée aux capacités de traitement des NPUs, va permettre aux utilisateurs de lancer des requêtes en langage naturel (par exemple « photos de vacances en bord de mer ») et d’obtenir des résultats bien plus précis et pertinents que les simples correspondances de mots-clés.

Cette approche révolutionne la façon de retrouver fichiers, images ou paramètres, sans exiger de connaître leur nom exact ou leur emplacement précis.

C’est une véritable avancée pour gagner du temps au quotidien, mais c’est une avancée dédiée aux Copilot+ PC, l’indexation et l’analyse étant effectuées localement, grâce à la puissante puce NPU intégrée aux processeurs de ces machines.

Baptisé Windows AI Search, ce nouveau service est bel et bien un véritable moteur de recherche sémantique intégré au cœur de Windows et capable d’identifier des fichiers (images, PDF, texte) ou des paramètres « système » via des requêtes plus intuitives, du type « pont au coucher du soleil » pour dénicher des photos correspondantes ou des textes évoquant une telle requête. Pour l’instant, la fonctionnalité reste limitée à certains formats et langues (chinois, anglais, français, allemand, japonais et espagnol), et n’est déployée qu’aux testeurs Windows Insider (Canal Dev) ayant des PC Copilot+ basés sur les Snapdragon X de Qualcomm. Microsoft prévoit toutefois d’élargir la compatibilité à d’autres processeurs (Intel, AMD) très rapidement.

Autre limite actuelle qui sera très prochainement levée, l’indexation et la recherche sémantiques ne se font que sur les fichiers stockés localement.

Mais Microsoft compte bien étendre Windows AI Search à son univers de stockage en ligne OneDrive pour une expérience plus fluide et complète.

Reste désormais à voir si cette fonctionnalité tiendra toutes ses promesses car une telle recherche au cœur même du système a effectivement toutes les chances de métamorphoser notre quotidien.

Intégration de l'IA dans les suites Google et Microsoft : voici combien vous aller payer en plus



Les deux acteurs ont annoncé la semaine dernière des évolutions notables dans leurs offres Google Workspace et Microsoft 365. Elles vont dorénavant embarquer par défaut des fonctionnalités liées à l'intelligence artificielle. Et bien sur cela va coûter plus cher.

L'IA s'impose progressivement dans les services proposés par les grands acteurs de la tech. Mais cela n'est pas gratuit.

La semaine dernière, Google a été le premier à annoncer une évolution de ses offres Google Workspace à destination des entreprises.

Si auparavant, l'accès aux fonctionnalités liées à Gemini, les technologies d'intelligence artificielle développées par Google, était accessible en option, la nouvelle version de l'offre inclut l'accès aux fonctionnalités de Gemini par défaut.

Combien allez-vous payer en plus pour Google Workspace ?

Google explique que le prix des abonnements Business Standard annuels seront fixés à 14 dollars par mois, soit "seulement 2 $ de plus que ce qu'ils payaient pour Workspace sans Gemini." Cette évolution des tarifs prendra effet au prochain renouvellement de l'abonnement ou à partir du 17 mars 2025.

Mais Google assure que pour l'instant, les clients des plus petites entreprises ne sont pas affectés.

Reste que aucune solution n'est prévue pour les utilisateurs qui souhaitent rester sur les anciennes versions de Google Workspace dépourvues des fonctionnalités de Gemini.

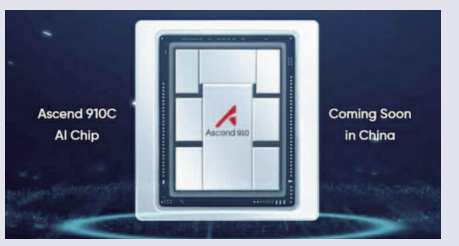
Combien allez-vous payer en plus pour Microsoft 365 ?

L'annonce de Google a rapidement été imitée par Microsoft, qui dévoilé une évolution similaire au lendemain de son concurrent. Microsoft explique que ses outils d'intelligence artificielle Copilot seront dorénavant inclus dans les offres Microsoft 365 Personnel et Famille. Mais le coût associé à ces licences va également augmenter. Celui-ci va grimper de 3 euros, passant de 7 à 10 euros par mois pour les offres Personnel, et de 10 à 13 euros par mois pour les offres Famille.

Pour les récalcitrants qui rechignent à payer plus pour des fonctionnalités IA, Microsoft explique que "les abonnés existants dont la facturation récurrente est activée avec Microsoft peuvent passer à des forfaits sans Copilot ou crédits IA comme notre forfait Basic, ou, pour une durée limitée, à de nouveaux forfaits Personal Classic ou Family Classic." Mais la société rappelle que certaines fonctionnalités nouvelles ou à venir imposeront l'utilisation des offres embarquant les accès à Copilot.

Microsoft justifie cette hausse de prix par l'ajout de nouvelles fonctionnalités au cours des douze dernières années. Il assure que les nouvelles versions permettent aux utilisateurs d'accéder aux fonctionnalités de Copilot intégrées dans Word, Excel, PowerPoint, Outlook, OneNote ainsi qu'à l'application Copilot dédiée, baptisée Microsoft 365 Copilot App.

Huawei défie Nvidia avec une puce d'IA dédiée à l'inférence



Le géant chinois a choisi un angle d’attaque bien spécifique pour concurrencer Nvidia sur le marché des semi-conducteurs dévolus aux tâches d’intelligence artificielle. Selon les informations du Financial Times, Huawei va créer une puce d'intelligence artificielle (IA) spécialisée dans les tâches d'inférence, défiant ainsi le leader du marché Nvidia.

En savoir plus sur l’utilisation des données personnelles

Huawei a jeté son dévolu sur l'inférence parce qu'il pense qu'il sera difficile de prendre la part de marché de Nvidia sur la formation de l'IA. En effet, l'inférence nécessiterait moins d'informations et de ressources. La formation consiste à apprendre à une IA à apprendre. L'inférence consiste à tirer de nouvelles conclusions à l'aide d’une IA déjà formée.

Huawei estime qu'à mesure que les programmes d'IA tels que les chatbots se répandent, la demande d'inférence sera plus importante que celle de formation.

Le gouvernement chinois soutient Huawei « La formation est importante, mais seulement quelques fois », a déclaré Georgios Zacharopoulos, un chercheur de Huawei, « Huawei se concentrera sur l'inférence pour servir plus de clients. »

Le Financial Times rapporte que le gouvernement chinois a exhorté ses grandes entreprises technologiques à « s'éloigner de Nvidia et à acheter davantage de semi-conducteurs d'IA à Huawei ».

Selon un spécialiste de l'industrie chinoise des semi-conducteurs cité dans l’article, « en Chine, Huawei est considéré comme le concurrent le plus puissant de Nvidia ». Il ajoute que « les capacités de conception de puces de Huawei se sont améliorées ».

Vous pouvez induire des hallucinations avec une balle de ping-pong et un poste de radio portable !



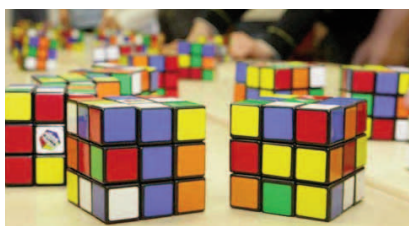
Bien que nous associons généralement le phénomène d'hallucinations avec des drogues puissantes comme le LSD ou la mescaline, vous pouvez obtenir un résultat similaire avec juste quelques articles de ménage.
Prenez votre poste de radio et réglez-le jusqu'à ce que vous obteniez un flux constant d'électricité statique. Maintenant, prenez une balle de ping-pong, coupez-la en deux et bandez vos yeux avec les deux moitiés. Allongez-vous à côté de la radio et attendez.
Après un petit moment le cerveau va commencer à créer des informations à sa guise. Ceci est connu comme l'effet de Ganzfeld. Le résultat varie selon les personnes, mais, en général ce sont des hallucinations vives qui surviennent au bout de quelques minutes.

Le nettoyage aide à réduire la dépression !



La dépression affecte tout et rend difficile d'accomplir les tâches les plus simples. Le problème avec une maison sale est qu'elle rend ces tâches encore plus difficiles à réaliser, finalement, vous retournez au lit et y restez pour le reste de la journée. Ce qui vous immergera dans une dépression plus aiguë.
En plus de cela, la saleté, la poussière et le désordre peuvent provoquer l'asthme, qui peut renforcer le manque d'estime de soi. Cependant, une maison propre rend les choses plus faciles à faire ce qui vous permettra de vous sentir mieux et d'avoir une meilleure estime de soi. De plus, selon plusieurs études, même les mouvements que vous faites quand vous nettoyez votre maison aident à vaincre la dépression.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Le cube de Rubik a 43.252.003.274.489.856.000 configurations possibles !

Le cube de Rubik, plus connu sous le nom de Rubik's Cube, est un casse tête réalisé en 1974 par « Erno Rubik », un sculpteur et professeur d'architecture hongrois, ce cube est devenu au fil du temps le plus célèbre casse-tête dans le monde entier.



Mais d'où vient ce camper vintage Alfa Romeo ?

• Auto •
Alfa Romeo n'a pas produit que des voitures de sport. L'une de ses œuvres les plus étonnantes vient d'être vendue aux enchères pour une somme plutôt coquette



Pour le commun des mortels, et même pour certains amateurs avertis, Alfa Romeo est synonyme de voitures de sport racées, de bêtes de course sur lesquelles Enzo Ferrari a développé son talent naissant, ou de limousines de caractère.
Mais dans l'histoire du constructeur, on trouve aussi quelques modèles de camions, de bus et de petits utilitaires, comme celui-ci. Connu sous différents noms, comme Alfa Romeo Romeo ou Autotutto T.10, il a été produit de 1955 à 1964 et décliné sous bien des formes.

UNIQUE
Le camping-car ne faisait pas partie de l'offre Alfa Romeo. Cet exemplaire, qui a démarré sa vie comme fourgon et fut immédiatement aménagé par son acheteur, pourrait donc bien être une pièce unique.
Et il y a plus étonnant encore de la part d'un véhicule frappé du « bischione ».
Sous la niche, entre les passagers avant, se cache un moteur… 1.1 litre, bicylindre diesel, deux-temps.
Il délivre au train avant la bagatelle de 34 ch, pour une vitesse de pointe de 75 km/h. C'étaient du moins les chiffres de l'époque, car sans entrer dans le détail, l'annonce stipulait que le moteur avait été modernisé au moyen d'une injection mécanique et d'une sorte de turbo.
Le véhicule était proposé aux enchères en Allemagne et a changé de main pour 80.500 euros.

De la fumée envahit l'avion en plein vol, un Boeing 717 contraint de se poser en urgence à Atlanta

UN AVION de Delta Air Lines a dû atterrir en urgence à Atlanta (États-Unis) ce lundi après qu'une épaisse fumée a envahi la cabine Retour à la case départ. Un Boeing 717 de Delta Air Lines a fait demi-tour pour effectuer un atterrissage d'urgence à l'aéroport international Hartsfield d'Atlanta (États-Unis) ce lundi. L'appareil, qui transportait 94 passagers, avait été envahi par une épaisse fumée quelques minutes seulement après le décollage, comme le montre cette vidéo publiée sur X et relayée par le site spécialisé Air Journal. « Lorsque l'avion a décollé, il a commencé à se remplir de brume et il était parfois difficile de respirer », a raconté un passager interrogé par CNN. « Certains passagers ont commencé à se demander pourquoi ou ce qui se passait. Les gens ont commencé à crier "fumée, fumée, fumée" », a déclaré une autre voyageuse.

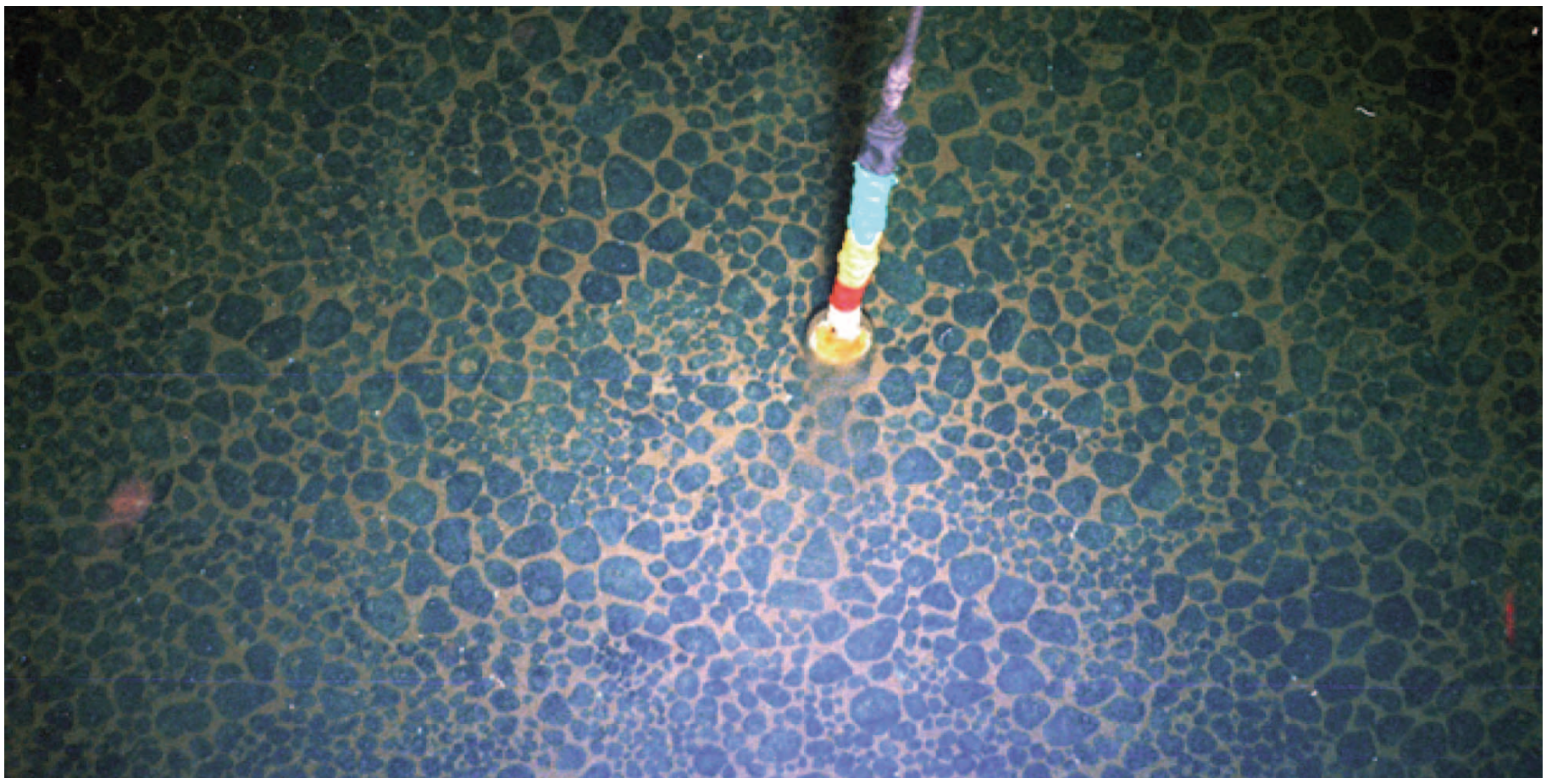
Masques à oxygène
De son côté, la compagnie aérienne a assuré dans un communiqué que l'équipage avait « suivi les procédures pour retourner à Atlanta lorsqu'une brume à l'intérieur de l'avion a été observée après le départ ». La Federal Aviation Administration (FAA) a confirmé pour sa part qu'une « possible présence de fumée » avait été signalée par le personnel « dans le poste de pilotage ».



Selon nos confrères, cet avion censé relier Atlanta (Géorgie) à Columbia (Caroline du Sud) avait décollé aux alentours de 9 h. Dès que la fumée est apparue, les pilotes ont enfilé leur masque à oxygène et averti les autorités au sol. Il aura fallu moins de dix minutes pour que l'appareil soit dérouté vers Atlanta, où les services de secours étaient déjà mobilisés.

Des passagers évacués par toboggan
Une fois l'atterrissage effectué, l'équipage a rapidement déclenché les toboggans d'évacuation pour permettre aux passagers de quitter l'appareil en toute sécurité. Une fois sur le tarmac, ces derniers ont été pris en charge et transférés vers le terminal. « Rien n'est plus important que la sécurité de nos clients et de nos employés, et nous nous excusons auprès de nos clients pour cette expérience », a déclaré la compagnie dans son communiqué. Cet incident rappelle un événement similaire survenu dix jours plus tôt. Le 14 février, un autre Boeing 717 de Delta Air Lines avait été contraint de rebrousser chemin pour les mêmes raisons.
Cette fois, l'évacuation des passagers n'avait pas été nécessaire.
La compagnie aérienne n'a pas précisé si des passagers ou membres d'équipage avaient été blessés lors de l'incident de ce lundi. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de la fumée.

Un incroyable "oxygène noir" détecté à 4 000 mètres de profondeur dans l'océan



Une étude financée par une société de minage en eau profonde révèle que les nodules polymétalliques ciblés par cette industrie libéreraient de l'oxygène au niveau des fonds marins de l'océan Pacifique, telles des "piles à combustible" naturelles. Posant ainsi la question de l'impact d'une future exploitation.

Si l'on vous dit qu'un apport d'énergie permet de séparer la molécule d'eau (H2O) en atomes d'hydrogène (H) et d'oxygène (O), vous imaginez peut-être une banale pile à combustible. Et si l'équation de l'électrolyse s'écrivait aussi… dans l'obscurité des abysses ?

C'est ce que révèle une étude publiée par des chercheurs écossais et leurs collègues dans la revue Nature Geoscience , dont la publication intervient alors que des débats cruciaux sur l'exploitation minière en eaux profondes ont lieu depuis le 15 juillet en Jamaïque (Associated Press).

Financée par Nauru Ocean Resources, filiale de l'entreprise The Metals Company, la recherche visait à évaluer les impacts possibles de l'activité que celle-ci compte bien lancer dès que possible : l'extraction des "nodules polymétalliques" – des galets contenant divers métaux utilisés dans les batteries lithium-ion (véhicules électriques, téléphones portables…) tels que le manganèse, le nickel et le cobalt.

0,95 volt à la surface de chaque nodule

Les auteurs de l'étude ont procédé à un échantillonnage scientifique des fonds marins de la zone de Clarion-Clipperton, dans l'océan Pacifique. À quelque 4 000 mètres de profondeur, ils ont alors détecté des concentrations d'oxygène anormalement élevées.

"Lorsque nous avons reçu ces données pour la première fois, nous avons pensé que les capteurs étaient défectueux, car toutes les études réalisées dans les grands fonds ont montré que l'oxygène y était consommé, et non produit", explique le Pr Andrew Sweetman, co-auteur de l'étude et chercheur au sein de l'Association écossaise pour les sciences marines (SAMS) à Oban (communiqué).

"Nous avons décidé d'utiliser une méthode de secours qui fonctionnait différemment des capteurs à optode que nous utilisions", poursuit-il. "Lorsque les deux méthodes ont donné le même résultat, nous avons su que nous tenions quelque chose d'innovant et d'inédit."

À l'aide d'expériences, les auteurs ont constaté que les nodules polymétalliques portaient une charge électrique très élevée. L'équipe a ainsi enregistré jusqu'à 0,95 volt à la surface de chaque nodule, suggérant l'existence de tensions encore plus fortes quand les galets sont regroupés. Or, l'électrolyse de l'eau de mer requiert une tension minimale de 1,5 V, soit l'équivalent d'une simple pile AA.

Origine de la vie sur Terre

Si les organismes réalisant la photosynthèse, tels que les plantes et les algues, utilisent l'énergie de la lumière solaire pour libérer de l'oxygène, la production de cet élément vital dans l'obscurité totale vient toutefois remettre en question le consensus scientifique sur son cycle à l'échelle planétaire.

Cette découverte obligerait par ailleurs à "repenser l'origine de l'évolution de la vie complexe sur la planète", selon Nicholas Owens, directeur de l'Association écossaise pour les sciences marines."Le point de vue conventionnel est que l'oxygène a été produit pour la première fois il y a environ trois milliards d'années par des microbes anciens appelés cyanobactéries, et qu'il y a eu ensuite un développement progressif de la vie complexe", indique-t-il (communiqué).

"La possibilité qu'il y ait eu une autre source d'oxygène nous oblige à repenser radicalement les choses" : À mon avis, il s'agit de l'une des découvertes les plus passionnantes de ces derniers temps dans le domaine des sciences océaniques.

Impact de l'exploitation minière

Les auteurs prévoient désormais d'approfondir les recherches sur la production de cet "oxygène noir" au fond de l'océan, mais aussi sur la manière dont les nuages de sédiments soulevés au cours de l'exploitation minière pourraient interférer avec le processus.

Ayant lui-même contribué à évaluer la biodiversité des fonds marins de la zone de Clarion-Clipperton afin d'établir celles où l'exploitation minière devrait être évitée, le Pr Sweetman estime qu'il faudrait par conséquent revoir les conclusions antérieures à la lumière de cette découverte.

Les résultats d'une précédente étude suggéraient que la pollution associée au minage en eau profonde pouvait faire chuter les populations d'animaux marins (Washburn et al., Current Biology, 2023). Depuis, la Norvège a créé la polémique en ouvrant la voie à la prospection pour le minage en eau profonde .

Le cycle du carbone dans l'océan n'est pas celui que l'on croyait, révèle une étude majeure sur les algues

Grâce aux données recueillies lors des expéditions de TARA Océan, des scientifiques ont découvert que la diatomée Cylindrotheca closterium, une algue microscopique supposée être à la base des réseaux alimentaires, consommait de la matière organique en plus d'en produire elle-même. Une information qui nécessite de réécrire le cycle du carbone océanique.

Connaissez-vous les diatomées ? Constituant une part importante du plancton végétal ou "phytoplancton", ces algues unicellulaires jouent non seulement un rôle fondamental dans l'océan en absorbant le dioxyde de carbone dissous dans l'eau et en le transformant en matière organique grâce à l'énergie du soleil, mais elles s'avèrent aussi...

incroyablement belles !

Selon les espèces, leur délicat squelette externe en silice, appelé "frustule", prend des formes extraordinairement variées. Rondes, triangulaires, allongées, ces enveloppes s'ornent en effet de motifs constitués de fines perforations (aréoles) semblables à l'œuvre des joailliers les plus expérimentés.

Jusqu'ici, les scientifiques considéraient que l'ensemble des diatomées représentaient environ un cinquième de la fixation du carbone sur Terre (Matsuda & Kroth, Springer, 2014). Mais une nouvelle étude publiée dans la revue Science Advances par des chercheurs de l'université de Californie à San Diego (UC San Diego) est venue bouleverser ce calcul.

Consommation de matière organique par les diatomées : 79 % des échantillons marins

Car en décortiquant les données d'expression génétique (ARN) recueillies lors des expéditions de TARA Océan, les auteurs ont découvert que non seulement la diatomée Cylindrotheca closterium – une espèce présente dans tous les océans –

synthétisait sa propre matière organique à partir du carbone dissous (régime "autotrophe"), mais qu'elle en



consommait également. Favorisant sa prolifération, la consommation de matière organique (probablement celle des bactéries) par la diatomée était ainsi détectée dans 79 % des échantillons d'eau analysés, le plus souvent conjuguée à la photosynthèse (71 %) et parfois même exclusive (8 %).

Deux types de régime alimentaire respectivement désignés comme "mixotrophe" et "hétérotrophe".



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE TIARET

MISE EN DEMEURE N° 02

- Vu le marché N° 310/2024 approuvé 09/09/2024 avec un délai de quatre (04) mois
- Vu l'ordre de service N°454 notifié le 03/10/2024
- Vu l'envoi N°1114 établi par la direction des travaux publics en date 21/10/2024 invitant l'entreprise à entamer les travaux.
- Vu le procés verbal de visite de chantier établi en date du 23/10/2024 indiquant l'absence de l'entreprise sur chantier
- Vu les correspondances du subdivisionnaires du 19,20, 24,26 du mois de Novembre 2024 indiquant l'absence totale de l'entreprise
- Vu les procés verbaux du chantier en date 24/11/2024, 24 et25/02/2025 constatant la cadence très faible des travaux
- Vu la mise en demeure N°01 paru dans les quotidiens nationaux en date du 17/03/2025
- Vu l'engagement pris par l'entreprise en date du 18/03/2025 d'entamer les travaux de noir dans la première semaine du mois d'Avril 2025 (PV de réunion du 18/03/2025)
- Vu le procès verbal du chantier en date du 28/04/2025 constatant l'absence totale de l'entreprise.
- Vu la correspondance du subdivisionnaires du 28/04/2025 indiquant l'absence totale de l'entreprise
- Vu le taux de consommation des délais épuisés a 100%
- Vu le taux d'avancement très faible (15% par rapport au planning des travaux)

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya Tiaret sis a Ali Benkhattou N°06 Tiaret adresse une Mise en demeure à L'entreprise SPA IRRIGOUT sise à Mascara, titulaire du marché N°310/2024 approuvé 09/09/2024 relatif aux travaux.

Opération : Renforcement de la RN111 sur 30Kms entre Sidi Abderahmane et L.W. El Bayedh entre PK69 et PK99

Lot N°01 : Renforcement de la RN111 du PK69+000 au PK76+500 sur un linéaire de 7.5 kms

Est mise en demeure de :

- Doter le chantier en moyens humains et matériels nécessaires.
- Transmettre un nouveau planning des travaux

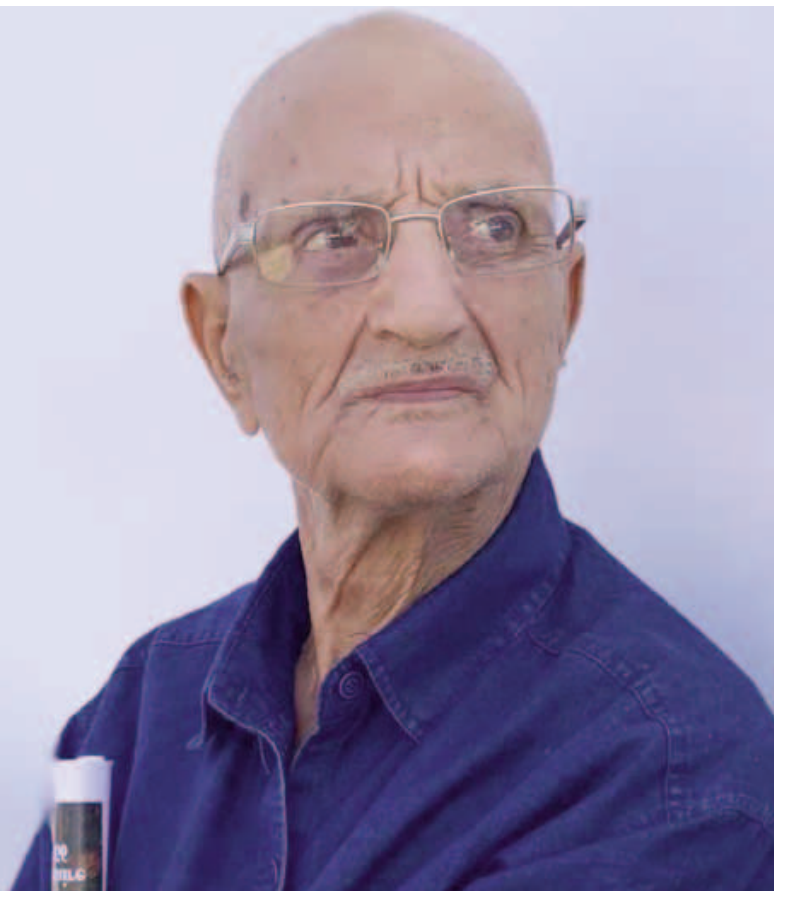
Faute à l'entreprise de répondre à la présente mise en demeure dans un délai maximum de **(08) huit jours** à compter de la date de sa parution dans les quotidiens nationaux, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise notamment la résiliation aux torts exclusifs conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 15/05/2025 / ANEP 2531007625**

Condoléances

C'est avec une profonde tristesse que la famille Malek fait part du décès de Said MALEK, survenu le 9 mai 2005 à Boumerdes.
Dans cette circonstance douloureuse, la famille Malek présente ses sincères condoléances à toute la famille et aux proches du défunt, et prie Dieu Tout-Puissant
de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis.

A Dieu nous appartenons et vers Lui nous retournerons



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur dans la poitrine : causes, quand consulter ?

Une douleur dans la poitrine est particulièrement anxiogène parce qu'elle fait penser à l'infarctus. Mais elle peut être liée à d'autres causes.

Une douleur intercostale est particulièrement anxiogène, du fait qu'elle puisse être le signe d'un infarctus du myocarde. Elle est "un motif très fréquent de consultation" précise le Docteur Patrick Assyag, cardiologue. Elle peut trouver son origine au niveau intra-thoracique (ce qui peut révéler un trouble cardiaque) ou extra-thoracique (dans le cas d'un ulcère gastroduodénal ou d'une colique hépatique par exemple).

Quels symptômes ?

Une douleur intercostale ou thoracique peut provoquer une sensation de serrement, de brûlure, de crampe plus ou moins intenses, apparaître de façon brutale ou progressive, et s'intensifier à l'inspiration ou en toussant, des caractéristiques clés pour poser le diagnostic.

Qu'est-ce qui provoque des douleurs intercostales ?

Si la plupart des gens associent la douleur thoracique à une angine de poitrine ou un infarctus du myocarde, elle peut trouver plusieurs autres origines. La douleur peut évidemment provenir d'un traumatisme récent subi à cet endroit (côte fracturée, entorse ou contracture du muscle intercostal, etc.). La présence d'arthrose sur les vertèbres ou un tassement vertébral dû à l'ostéoporose viennent s'ajouter à la liste.
En outre, la douleur intercostale est fréquemment due au syndrome de Tietze, un trouble bénin déclenché par un simple "faux mouvement" ou par une inflammation du cartilage. "On l'identifie très facilement, car la douleur est reproductible par pression en un point particulier" ajoute le Docteur Assyag. Dans ce cas, la douleur finit généralement par disparaître d'elle-même. Par ailleurs, l'origine peut être neurologique : une névralgie intercostale, un zona ou une fibromyalgie peuvent par exemple être la cause des douleurs ressenties. À savoir que certaines pathologies abdominales (au niveau de l'estomac, du foie ou du pancréas) peuvent parfois engendrer des douleurs qui irradient vers les côtes ou le thorax. Les pathologies pulmonaires sont moins susceptibles de provoquer ces symptômes : "Les personnes souffrant d'une maladie pulmonaire chronique, telle qu'une broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) ou un emphysème, présentent surtout une importante gêne respiratoire". Une embolie pulmonaire, en revanche, peut provoquer une vive douleur thoracique soudaine. La douleur peut aussi être psychogène, ou liée à la prise d'un psychotrope ; elle peut parfois être ressentie lors d'une crise de panique.

Quand consulter ?

"Si l'on est en présence d'une douleur intense dans la poitrine, qui remonte jusqu'à la mâchoire et irradie vers le bras, on est clairement face à un début d'infarctus et il faut contacter les urgences" avertit le Docteur Assyag. Plus généralement, une douleur ressentie au niveau du thorax ne doit pas être prise à la légère et requiert un avis médical, afin de vérifier qu'elle n'est pas le signe d'une affection sérieuse.

Quand s'inquiéter et appeler les urgences ?

Un appel au service médical d'urgence SAMU : 16 ou 3016. Assistance médicale : 115. s'impose si la personne présente une douleur à la poitrine brutale, accompagnée de troubles neurologiques (agitation, angoisse, ...), respiratoires (encombrement, cyanose, ...) et/ou cardiovasculaires (hypotension, marbrures, pâleur, ...).

Quels examens passer en cas de douleur intercostale ?

Selon l'issue de l'examen médical standard (qui inclut une auscultation cardiaque et pulmonaire), la patient pourra être amené à réaliser des examens complémentaires afin de détecter toute anomalie. Une radiographie du thorax et/ou un électrocardiogramme permettent généralement de lever le doute.

Mal de dos qui ne passe pas : je fais quoi ?



UN MAL de dos passe normalement avec du repos et des anti-inflammatoires. S'il persiste, il faut envisager d'autres causes (mauvaise posture, mauvaise démarche, maladies...). Comment savoir ? Qui consulter ? Une personne sur cinq souffrirait d'un mal de dos chronique (mal de dos qui persiste). Trop souvent banalisé, le mal de dos, lorsqu'il dure depuis plus de 3 mois, peut fortement retentir sur le quotidien des personnes qui en souffrent. Pourquoi mon mal de dos ne passe pas ? Quand s'inquiéter et consulter ? Comment soigner un mal de dos qui persiste ?

Quelles sont les causes d'un mal de dos persistant ?

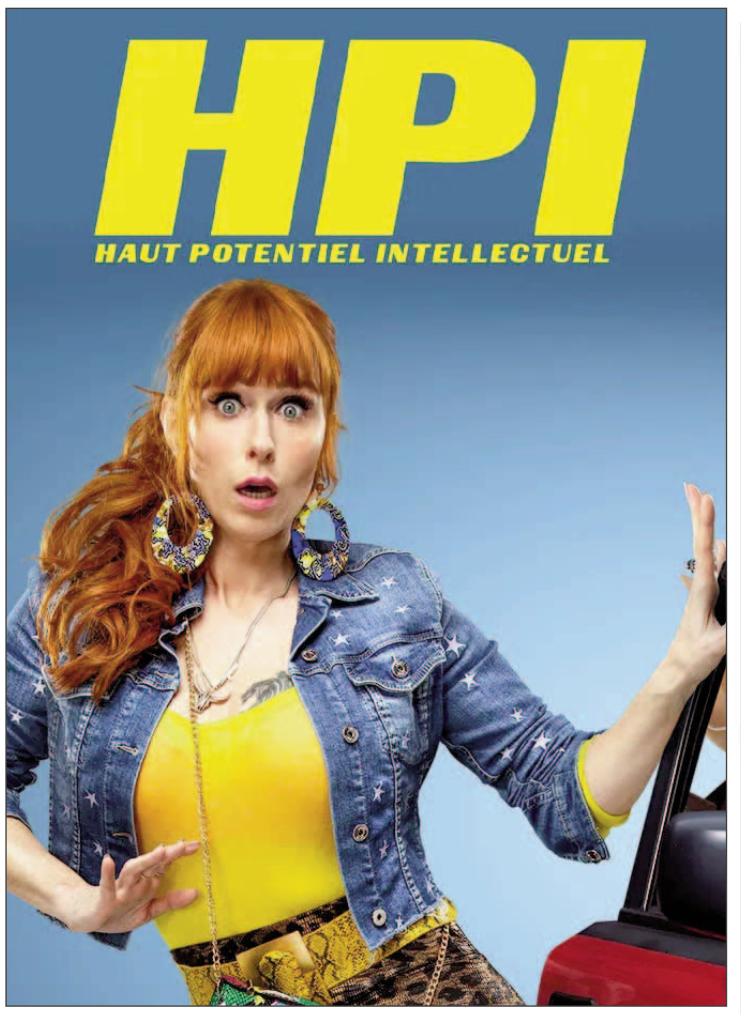
Les douleurs de dos chroniques se manifestent souvent après 40 ans sous la forme de lumbagos à répétition. Dans la plupart des cas, les douleurs lombaires sont d'origine mécanique et peuvent résulter :
D'une mauvaise posture (au bureau, sur le canapé...)
Des gestes inadaptés quand on ramasse un objet ou quand on porte un objet
D'une mauvaise position de sommeil
D'une mauvaise démarche

Quelle maladie peut cacher un mal de dos ?

Pour environ 1 patient sur 20, le mal de dos peut aussi être d'origine inflammatoire, c'est-à-dire qu'il est lié le plus souvent à des maladies auto-immunes, comme la spondylarthrite.
Les premiers symptômes du mal de dos inflammatoire apparaissent généralement chez les adolescents et les jeunes adultes vers 20 ou 30 ans. A cet âge-là, on se préoccupe peu de sa santé, et on pense souvent, à tort, que le mal de dos va disparaître aussi vite qu'il est apparu. Sauf, que c'est le contraire qui arrive : le mal de dos prend le dessus et finit par impacter la vie étudiante ou professionnelle. "Le résultat, c'est que l'on constate un retard de diagnostic fréquent, explique le Docteur Philippe Goupille, Chef de service en rhumatologie (CHRU de Tours). Certains patients attendent parfois jusqu'à 10 ans, voire plus, pour que leur mal de dos soit correctement identifié." Des années pendant lesquelles, les patients souffrent physiquement, mais aussi psychologiquement. Sans parler des conséquences sociales : absences répétées au travail, incompréhension de l'entourage, etc. "A 30 ans, vous imaginez comme cela peut être compliqué et handicapant !"

Comment savoir si son mal de dos est grave ?

Contrairement au mal de dos mécanique, qui s'estompe avec le repos, le mal de dos d'origine inflammatoire est aggravé par le repos. "Les personnes sont souvent réveillées par de fortes douleurs vers 5 ou 6 heure du matin, constate le Docteur Goupille. Et pour les soulager, elles ont besoin de se mettre en mouvement. Après ce déverrouillage matinal, elles vont généralement beaucoup mieux." Face à de tels symptômes, persistant plus de trois mois, il ne faut pas hésiter à s'informer, donc, en parler à son généraliste, voire à un rhumatologue.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France - 2024 — TF1
HPI

21h05 Magazine d'information - France 2025 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité - (2025 France) — M6
Cauchemar en cuisine

21h05 Justice France - 2023 — CANAL+
DGSI, la maison du secret

20h50 Thriller — W9
Etats-Unis - Chine 2019
Glass

20h55 Western — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2016
Les sept mercenaires

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Vive le camping

21h00 Drame - Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
First Man : le premier homme sur la Lune

21h10 Golf - 2025 Etats-Unis — CANAL+ SPORT
Golf : PGA Championship

21h00 Film d'horreur Etats-Unis 2024 — CINE CINEMA
The Substance

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2005
L'entente cordiale

21h15 Film fantastique — TMC
Etats-Unis - 2017
Justice League

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (France - 2019)
Saison 7 - Épisode 1/2/3

Engrenages

Laure est réintégrée au sein du groupe placé sous le commandement de Gilou. Les policiers soupçonnent quatre jeunes délinquants d'avoir commis le braquage. Ces derniers sont pris en chasse par un gang de tueurs qui étaient chargés d'assurer la sécurité du restaurant chinois. Le juge Roban apprend qu'il devra partir à la retraite dans trois mois. En prison, Joséphine est contrainte de trouver de la drogue pour sa compagne de cellule.

23h50
Série policière (Grande-Bretagne - 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

Dope Girls

En 1918, à Londres à la fin de la Première guerre mondiale, Billie découvre que Kate est sa mère qui l'a abandonnée à sa naissance. Pendant ce temps, le chef de service de Violet Davies lui impose un test pour savoir si elle possède les qualités nécessaires pour remplir sa mission qui s'annonce éprouvante. Délaissée par sa mère Evie se laisse manipuler par un médium énigmatique, Silas Huxley.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:28	12:25	16:15	19:30	21:10
CONSTANTINE	03:35	12:30	16:19	19:33	21:12
ALGER	03:51	12:44	16:32	19:47	21:25
OUARGLA	03:59	12:35	16:16	19:29	21:00
CHLEF	03:57	12:51	16:39	19:54	21:32
MOSTAGANEM	04:03	12:56	16:44	19:58	21:36
ORAN	04:07	12:59	16:46	20:01	21:38

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8189 – JEUDI 15 MAI 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	15°
Oran	21°	14°
Constantine	16°	10°
Ouargla	31°	19°

NUMÉRISATION, JUSTICE, MINES ET HADJ

Le Gouvernement fait le point

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement axée sur plusieurs dossiers majeurs touchant à la modernisation de l'administration, la justice, les projets miniers stratégiques ainsi que les préparatifs du Hadj et de la saison estivale, notamment pour les membres de la diaspora. C'est ce qu'indique un communiqué des Services du Premier ministre.



Dans le sillage des directives du président de la République relatives à la modernisation de l'administration publique, le Gouvernement a passé en revue l'état d'avancement du processus de numérisation. L'objectif reste la simplification des démarches administratives et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens. Les discussions ont porté sur les mesures concrètes déjà mises en œuvre et celles à venir, en vue de renforcer le cadre juridique régissant cette transformation numérique. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de mise en œuvre du mécanisme national de prise en charge des victimes de la traite des personnes. Ce texte s'inscrit dans l'application de la loi 23-04 du 7 mai 2023, visant à renforcer la protection et la réinsertion des victimes à travers un accompagnement global, conforme aux engagements internationaux de l'Algérie en matière de droits humains. Concernant le développement du projet stratégique de Gara Djebilet, le Gouvernement a validé un projet de décret déclarant d'utilité publique la réalisation de la liaison ferroviaire Hassi Mefsoukh–Mostaganem. Ce projet vise à faciliter le transport des produits miniers, désengorger les infrastructures portuaires de l'Ouest du pays et améliorer la connectivité entre les régions traversées par cette nouvelle voie ferrée. A l'approche de la saison du Hadj, le Gouvernement a entendu une communication sur le lancement imminent des premiers vols vers les Lieux saints. Les mesures prises pour garantir un encadrement optimal des pèlerins, tant au départ qu'à destination, ont été détaillées.

Enfin, les préparatifs pour l'accueil des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger ont été abordés. Des dispositifs spécifiques seront mis en place durant la saison estivale afin de garantir un accueil chaleureux et des prestations de qualité pour les Algériens de retour au pays.

M. B.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Un terroriste se rend à Bordj Badji Mokhtar

UN TERRORISTE s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, dans la 6e Région militaire, tandis que neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes régions du pays au cours de la semaine écoulée. C'est ce qu'a indiqué, hier, le bilan opérationnel hebdomadaire de l'Armée nationale populaire (ANP), rendu public par le ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Benmokhtari Moussa, alias Abou Yacin, s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar. Il était en possession de quatre armes, d'une quantité de munitions et d'autres effets», précise le communiqué.

Par ailleurs, neuf individus soupçonnés de soutenir les groupes terroristes ont été interpellés lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Le communiqué souligne également que, durant la période allant du 7 au 13 mai 2025, les unités et détachements de l'ANP ont mené plusieurs opérations dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, notamment le narcotrafic. En coordination avec les différents services de sécurité, cinquante narcotrafiquants ont été arrêtés et des tentatives d'introduction de 280 kilogrammes de kif traité, en provenance des frontières avec le Maroc, ont été déjouées. De plus, 1,86 kilogramme de cocaïne et 214 830 comprimés psychotropes ont été saisis. Dans le sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, 270 individus impliqués dans des activités liées à l'orpaillage illégal ont été appréhendés.

Les forces de l'ANP ont également saisi 33 véhicules, 250 groupes électrogènes, 124 marteaux piqueurs, trois détecteurs de métaux, ainsi que des explosifs, du matériel de détonation et divers équipements.

En outre, 14 autres individus ont été arrêtés et un arsenal comprenant un pistolet automatique, onze fusils de chasse, ainsi que 77 760 litres de carburant, 60 quintaux de tabac et 17,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis.

Sur les côtes nationales, les unités des Garde-côtes ont réussi à mettre en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine, sauvant 203 personnes à bord d'embarcations de fortune. Parallèlement, 1 049 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

S. N.

LPL À MÉDÉA

Plus 60 familles reçoivent leurs clés

UNE OPÉRATION de remise de clés pour un quota de 61 logements publics locatifs (LPL) a été organisée hier, au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djillali Doumi, accompagné du P/PAW. Les bénéficiaires sont issus des communes de Boucherahil et Chahbounia. Selon un communiqué de la wilaya, cette opération de distribution s'inscrit dans le prolongement des festivités célébrant la Journée nationale de la mémoire et en application des engagements de l'État en direction des citoyens. Dans son intervention, le wali a souligné que «les efforts de l'État sont déployés pour résoudre le problème du logement et offrir des conditions de vie décentes aux citoyens, des efforts que personne ne peut nier. Cela s'explique par le fait que le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter. Le parc immobilier est, chaque année, renforcé par des milliers de logements. Nous vivons tous dans une nouvelle ère pour notre nouvelle Algérie, et nous avons fait des progrès similaires, politiquement, économiquement et socialement». Il a également salué la renaissance qualitative réalisée concernant le dossier du logement. Ce constat est d'ailleurs confirmé par les chiffres relatifs à la dernière période quinquennale, au cours de laquelle pas moins de 38 973 unités de logements de différents types ont été distribuées, dont 15 515 logements publics locatifs, selon le même responsable. Nombre de citoyens bénéficiaires de logements ont exprimé leur reconnaissance à l'État et au Président de la République, qui ont mis fin à leur attente d'un logement décent, parfois après plus d'une dizaine d'années d'attente.

Nabil B.

VIANDE IMPROPRE À LA CONSOMMATION

Saisie de plus de 600 kg à Draâ Ben Khedda

LES SERVICES de police, accompagnés par les agents de la direction du commerce et des inspecteurs vétérinaires, ont procédé, dans la journée du 13 mai (avant-hier), à la saisie de plus de 600 kg de viande impropre à la consommation lors d'une opération de contrôle menée à Draâ Ben Khedda. C'est ce qu'indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon le même communiqué, 409 kg de viande rouge et blanche ont été déclarés avariés après examen vétérinaire. Par ailleurs, une quantité supplémentaire de 229 kg de viande blanche a été saisie pour absence du sceau vétérinaire, garantissant sa conformité sanitaire. En plus de la saisie, des mesures de sanction ont été engagées à l'encontre des commerçants impliqués dans cette infraction, précise la cellule de communication.

Saïd Tissegouine